



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*



INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS, D'ARCHEOLOGIE ET  
DE LA CULTURE

\*\*\*\*\*

MEMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL

\*\*\*\*\*

Filière : Management de la culture et du tourisme

\*\*\*\*\*

**Valorisation des Trésors Humains  
Vivants (THV) au Bénin : le cas de  
la commune d'Abomey**

Sujet

Présenté par :  
**Susuji BEHANZIN**

Sous la co-direction de :  
**Agossou Arthur VIDO**  
Enseignant-chercheur au département d'Histoire et  
d'Archéologie (UAC)  
Maître de Conférences (CAMES)  
et de :  
**Elavagnon Dorothée DOGNON**  
Enseignant-chercheur à l'INMAAC  
Maître-Assistant (CAMES)

*Année académique : 2023-2024*





UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*



INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS, D'ARCHEOLOGIE ET  
DE LA CULTURE

\*\*\*\*\*

MEMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL

\*\*\*\*\*

Filière : Management de la culture et du tourisme

\*\*\*\*\*

Sujet

# **Valorisation des Trésors Humains Vivants (THV) au Bénin : le cas de la commune d'Abomey**

Présenté par :  
**Susuji BEHANZIN**

Sous la co-direction de :  
**Agossou Arthur VIDO**  
Enseignant-chercheur au département d'Histoire et  
d'Archéologie (UAC)  
Maître de Conférences (CAMES)  
et de :  
**Elavagnon Dorothée DOGNON**  
Enseignant-chercheur à l'INMAAC  
Maître-Assistant (CAMES)

*Année académique : 2023-2024*

## Sommaire

|                                                                                                                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| In memoriam .....                                                                                                                                                                           | 4  |
| Dédicace .....                                                                                                                                                                              | 5  |
| Remerciements .....                                                                                                                                                                         | 6  |
| Définition des sigles et acronymes .....                                                                                                                                                    | 7  |
| Résumé .....                                                                                                                                                                                | 8  |
| Introduction .....                                                                                                                                                                          | 9  |
| Chapitre I : Cadre théorique, institutionnel et méthodologique de l'étude .....                                                                                                             | 11 |
| Chapitre II : Traitement et analyse des informations recueillies.....                                                                                                                       | 40 |
| Chapitre III : Projet d'organisation, d'enregistrement et de transcription de conférences-débats<br>publiques pour la valorisation des Trésors Humains Vivants de la commune d'Abomey ..... | 57 |
| Conclusion.....                                                                                                                                                                             | 71 |
| Bibliographie .....                                                                                                                                                                         | 73 |
| Annexes.....                                                                                                                                                                                | 76 |

## **In memoriam**

- des Souverains qui ont structuré le Danxomé ;
- de notre Feu Père Daa GANXOZOGBE DJEKPETE LADISLAS BEHANZIN ;
- de notre Feue Grand-Mère Nan LEFITON NONDICHAO ROSE née AKPOKPO GLELE.

## **Dédicace**

A notre cher Sèdami Hubert TOHOUNGODO ; « l'attention, la compréhension et le sacrifice témoignent de la durée d'une amitié » ;

A notre épouse Marcia AZONDOTE « épouser un prince, c'est aussi laisser son temps d'espérance à des peines conjugales » ;

A nos enfants : Sègnisu-Susuji, Sèwhiji-Susuji, Sèdésu-Susuji, Sèhwinji-Susuji, Sèdédè-Susuji et Sènandè-Susuji, « un géniteur est une chance, quand il se bat bien, il est un modèle, une référence et on a envie d'être plus que lui car il n'y a pas d'évolution sans imitation ».

## Remerciements

A notre directeur de mémoire, le Docteur Arthur VIDO, « l'espérance en son semblable est signe de sagesse, mais aussi une semence dont la floraison certifie de l'abondance de la récolte » ;

A notre co-directeur de mémoire, le Docteur Dorothée DOGNON, « la sagesse n'est toujours pas la tolérance ; être sage c'est savoir aussi briser les protocoles pour évoluer » ;

Au corps enseignant de l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture, « merci » ;

A Alain GODONOU, « la volonté de construire un homme comble parfois le temps d'illusions que seule la patience dénoue avec le temps » ;

A Daa Djohou MITODAHOU, « le feuillage d'un arbre réduit l'allure des gouttes d'eau de pluie tel les durs rayons du soleil » ;

A Gabin Bernard DJIMASSE, « tous les lézards ont le ventre par terre, seul le créateur sait qui a passé la nuit affamé » ;

A Bachalou NONDICHOU, « vivre est bon, vivre pour profiter de ses sacrifices est meilleur » ;

A Romuald Michozounnou, « quand son apprenant devient utile à la société, on a toute la joie d'être enseignant » ;

A tous nos camarades de promotion, « merci » ;

A Hyppolite Togo, « identifier un modèle, c'est aussi un risque : vais-je réussir ou vais-je échouer ? ».

## **Définition des sigles et acronymes**

**ADAC** : Agence de Développement des Arts et de la culture

**ANPT** : Agence Nationale des Patrimoines Touristiques

**AsDTAR** : Association de Développement Touristique d'Abomey et Région

**INMAAC** : Institut des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture

**MTAR** : Maison du Tourisme d'Abomey et Région

**PCI** : Patrimoine Culturel Immatériel

**THV** : Trésor Humain Vivant

**UNESCO** : *United Nation Educational, Scientific and Cultural Organization* (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)

## Résumé

Qui sont les personnes pouvant être qualifiées de Trésor Humain Vivant dans la commune d'Abomey ? Et comment les valoriser ? C'est autour de ces interrogations que cette étude s'articule. L'accent y a été mis sur deux hommes, Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao, dont le parcours en termes de conservation patrimoniale force le respect. Souvent consultés pour des travaux en sciences sociales mais jamais mis au-devant de la scène, ces messieurs ayant rang de Trésor Humain Vivant au sein de la communauté fon trouve dans le projet professionnel que porte ce travail une place de choix sous les feux des projecteurs, devant caméras et micros. Et il ne s'agit pas ici d'une exposition de vitrine, temporaire et commerciale. Il est plutôt question d'une action de longue haleine visant à réintégrer dans la conscience collective au Bénin le respect des anciens qui ont prêté leurs mémoires à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de leurs peuples.

**Mots-clés** : Trésor Humain Vivant ; sciences sociales ; patrimoine culturel immatériel.

## Abstract

Who are the people who can be described as human treasures living in the commune of Abomey? And how can they be developed? This study focuses on these questions. The focus is on two men, Gabin Djimassè and Bachalou Nondichao, whose track record in heritage conservation commands respect. Often consulted for work in the social sciences, but never put in the spotlight, these gentlemen, who rank as living human treasures within the fon community, find in the professional project behind this work a choice place in the spotlight, in front of cameras and microphones. And this is no temporary, commercial showcase. It's about a long-term action aimed at reintegrating respect for the elders who have lent their memories to safeguarding the intangible cultural heritage of their peoples into Benin's collective consciousness.

**Keywords** : human treasures living ; social sciences ; intangible cultural heritage.

## Introduction

L'Afrique est connue pour être une terre où l'oralité a longtemps été le principal moyen de sauvegarde de la culture des peuples. La transmission du patrimoine immatériel de génération en génération s'est généralement faite à travers des genres oraux tels que les contes, les panégyriques claniques, les chansons et les récits de griots entre autres. Cependant, depuis sa rencontre avec l'Arabe et/ou l'Occidental, l'homme africain se retrouve entre deux eaux et ne semble appartenir véritablement à aucune d'elles. Il se retrouve ballotté entre l'oralité et l'écriture. Il abandonne les sources orales qui permettaient d'assurer la continuité culturelle et cultuelle de son peuple sans pour autant la remplacer, de ce point de vue, par l'écriture.

Alors, ceux que l'on appelait par le vénérable nom de maîtres de la parole, ceux qui jouaient le rôle de garants de l'histoire et du patrimoine culturel de leurs communautés ont perdu de leur influence. Ils n'ont plus la figure de sages ou de bibliothèques. Les quelques rares traditionnistes encore vivants dans nos pays ne sont connus que des chercheurs en sciences sociales. Ces personnes qui ont passé une bonne partie de leur vie à emmagasiner des connaissances sur leurs peuples disparaissent l'une après l'autre dans l'anonymat la plupart du temps. Elles meurent en silence, sans avoir jamais connu la reconnaissance des leurs, du peuple pour lequel elles se sont dévouées, emportant dans l'au-delà nombre de connaissances ancestrales.

Fort de ce constat, le jeune chercheur sensible à la continuité culturelle et cultuelle des peuples d'Afrique ne peut que se donner le devoir d'agir. Il ne saurait se rendre complice d'une telle situation.

Comme le veulent les règles académiques à l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC), en tant qu'auditeur en fin de formation en master, nous sommes appelés à produire un mémoire suite à un stage de trois mois au sein d'une institution culturelle. Dans cette optique, nous avons décidé de consacrer notre travail aux Trésors Humains Vivants du Bénin. Afin d'être le plus précis possible, nous basons notre étude sur ceux de la commune d'Abomey en particulier. Un tel travail se veut novateur et ouvre le champ aux recherches sur les personnes qui ont rang d'historien local dans leurs communautés au Bénin.

La présente étude porte donc sur la valorisation des Trésors Humains Vivants de la commune d'Abomey et par ricochet du peuple fon. Nous avons ciblé précisément deux hommes : Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao. Nous avons à cet effet lu des ouvrages et articles, mené des enquêtes sur le terrain. Ce mémoire est la synthèse de tout le travail mené dans ce cadre. Il se

compose de trois chapitres dont le premier expose les concepts-clés, l'institution dans laquelle le stage s'est déroulé et la méthodologie de recherche. Quant au deuxième chapitre, il est dédié au traitement, à l'analyse des données recueillies au cours de l'étude et à l'interprétation des résultats suivant la problématique et les hypothèses de recherche. Le chapitre 3, pour sa part, présente le projet professionnel qui vise la valorisation des Trésors Humains Vivants de la commune d'Abomey.

# **Chapitre I**

Cadre théorique, institutionnel et  
méthodologique de l'étude

Dans le premier chapitre de notre mémoire, nous abordons d'abord le sujet de la valorisation des Trésors Humains Vivants à Abomey sous un aspect théorique. Ensuite, nous présentons le cadre institutionnel dans lequel nous avons effectué notre stage. Et enfin, nous exposons les méthodes employées pour récolter et traiter les informations au cours de la recherche.

### ***1.1. Cadre théorique***

Le Bénin regorge de personnes-ressources qui se rendent utiles pour les chercheurs, que ceux-ci soient universitaires ou de simples curieux. Ville riche en histoire, Abomey se présente comme un territoire riche en termes d'histoire, de savoirs et savoir-faire à mettre à profit. Dans cette partie consacrée au contexte théorique de notre travail, nous revenons sur la pertinence du sujet, les raisons de son choix et les résultats à attendre de l'étude.

#### **1.1.1. Justification du choix du sujet**

Dans une culture où l'oralité occupe une place de choix dans l'historiographie, il semble primordial d'accorder la parole aux personnes qui se prêtent à la sauvegarde de l'histoire et des savoirs endogènes. A Abomey, cette catégorie de personnes que l'on qualifierait à juste titre de Trésors Humains Vivants existe. On les retrouve dans toutes les couches de la population, aussi bien dans le rang des personnes instruites que dans celui des personnes dites « analphabètes ».

Ces dernières ont pour seul support leur mémoire pour la conservation des connaissances acquises au cours de leur vie. Elles ne se retrouvent jamais au premier plan lors des colloques, symposiums et autres événements qu'organisent les personnes lettrées, notamment dans le milieu universitaire. Et pourtant, elles demeurent un maillon essentiel dans la chaîne de la reconstitution du passé du peuple fon.

Auprès d'elles, le jeune chercheur ou même l'universitaire le plus aguerri peut apprendre une information que ses livres ne lui ont pas fait découvrir. C'est dire que ces personnes qui n'ont pas évolué dans l'éducation formelle contribuent à faire reconnaître à Abomey son statut de ville d'histoire.

En dehors d'eux, nous avons les personnes qui savent lire et écrire et qui s'investissent dans la sauvegarde du passé et la transmission des savoirs propres à cette ville qui fut la capitale du Danxomé, l'un des plus rayonnants royaumes qui aient existé en Afrique de l'Ouest. Elles emploient les moyens dont elles disposent tels que leur mémoire, l'écriture et la collection d'objets culturels, voire cultuels, entre autres, pour conserver des pans de l'histoire et du patrimoine d'Abomey.

Autant la première que la deuxième catégorie de personnes œuvre pour la transmission des éléments spécifiques à Abomey et qui distinguent cette ville des autres. Elles pourraient postuler pour le statut de Trésor Humain Vivant. Or, la plupart du temps, au Bénin, les détenteurs d'une part du patrimoine immatériel du pays ne sont pas reconnus à leur juste valeur.

Ils ne sont connus que dans le milieu universitaire puisqu'ils sont des informateurs attirés des chercheurs. Est-ce suffisant ? La réponse est bien entendu non. La valorisation des Trésors Humains Vivants au Bénin sonne comme une évidence pour manifester une certaine considération ces personnes qui remplissent une mission de portée nationale.

À leur échelle, les Béninois qui servent de courroie de transmission de l'histoire et du patrimoine du pays entre les différentes générations méritent la reconnaissance de leurs communautés et des pouvoirs publics. Nous avons décidé de nous appesantir sur la mise en valeur des Trésors Humains Vivants d'Abomey parce qu'au vu de l'histoire, cette ville recèle un patrimoine considérable. Et ce dernier ne se révèle qu'avec le concours des Trésors Humains Vivants locaux.

Si ceux-ci ne sont jamais mis en avant comme c'est encore le cas actuellement, nous risquons de voir bien des connaissances et savoir-faire ancestraux disparaître tout bonnement. Il nous semble capital de rendre attrayante la noble mission qui consiste à conserver le patrimoine culturel d'Abomey. Et pour y parvenir, il convient de valoriser les Trésors Humains Vivants de la localité. C'est un moyen indiqué pour susciter au sein de la population des vocations pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans la commune d'Abomey.

Lorsque l'on sait que les Trésors Humains Vivants les plus en vue de la zone d'étude sont vieillissants, il s'avère nécessaire de mettre en place des politiques pour qu'ils transmettent le flambeau à des personnes plus jeunes. Nous avons donc choisi notre sujet de recherche dans la perspective d'identifier les mécanismes permettant de valoriser les Trésors Humains Vivants d'Abomey. Notre étude aboutissant à un projet professionnel se veut donc être une contribution à la conservation du patrimoine culturel du peuple fon en général et de la commune d'Abomey en particulier.

Par ailleurs, cette thématique s'inscrit dans la droite ligne de l'intérêt que nous témoignons pour l'histoire du plateau d'Abomey. Déjà, dans le cadre de l'obtention de notre licence, nous avons consacré notre mémoire à l'utilité des données historiques pour la conception de contes.

Conteur de profession, nous savons a posteriori combien les personnes dites « ressources » sont incontournables pour le processus de création d'histoires captivantes et imprégnées de la culture fon. La valorisation des Trésors Humains Vivants ne sera donc que justice rendue à des personnes qui s'engagent au service de la communauté en sauvegardant la mémoire collective.

Notre étude s'intéresse à juste titre à ces personnes qui ont partagé avec tant de chercheurs béninois et étrangers ce qu'ils savent de l'histoire et du patrimoine culturel d'Abomey. Ces personnes qui époussètent le passé, lointain comme récent, en vue d'éviter qu'il tombe dans l'impitoyable piège de l'oubli méritent bien que nous leur consacrons un mémoire qui traite des voies et moyens favorisant leur valorisation.

### **1.1.2. Clarification des concepts-clés**

En vue d'étayer au mieux notre travail de recherche, il convient de clarifier d'emblée les termes-clés sur lesquels nous reviendrons tout au long du document.

#### **➤ Trésor Humain Vivant**

Il s'agit d'un concept que propose l'UNESCO<sup>1</sup> pour qualifier une personne qui possède un type de connaissances théoriques et pratiques donné. Le terme « Trésor Humain Vivant » n'est qu'un parmi tant d'autres employés ici et là à travers le monde pour désigner les détenteurs d'un pan du patrimoine de leurs terroirs. Selon les pays et les préférences individuelles, des expressions telles que « Maître d'art », « Maître de la parole », « Garant de la tradition », « Détenteur de la tradition des arts et métiers populaires », « Détenteur d'un bien culturel important » et « Trésor national Vivant », entre autres, sont substituées à « Trésor Humain Vivant ». Quoiqu'il en soit, tous ces termes traduisent la même réalité, à quelques nuances près. Essentiellement, selon l'UNESCO, un Trésor Humain Vivant est une personne qui « possède à un haut niveau des connaissances et savoir-faire » requis pour donner du sens à des éléments propres au patrimoine culturel immatériel<sup>2</sup> du peuple. On le retrouve dans tous les domaines de la culture où il est nécessaire d'assumer la transmission des connaissances et aptitudes d'une génération à une autre.

Les Trésors Humains Vivants jouent un rôle de premier ordre dans la conservation du patrimoine culturel immatériel. Ils se mettent au service de la communauté en effectuant un travail de sauvegarde des richesses culturelles immatérielles héritées de leurs aînés. A Abomey,

---

<sup>1</sup> UNESCO : *United Nation Educational, Scientific and Cultural Organization* (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

<sup>2</sup> Directives pour l'établissement de systèmes nationaux de « Trésors humains vivants ».

ils ne manquent guère et se reconnaissent à la disponibilité dont ils font preuve au profit des chercheurs. En se rapprochant d’eux, ces derniers sont sûrs d’obtenir des informations pertinentes sur différents sujets du domaine des sciences sociales<sup>3</sup>.

Les Trésors Humains Vivants d’Abomey participent grandement à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Toutefois, ils se trouvent dans un contexte où les jeunes de la localité sont de moins en moins poussés vers les savoir-faire traditionnels qu’ils jugent archaïques, à tort bien entendu. La bonne nouvelle à tout le moins est que depuis 2023, ils bénéficient d’un statut officiel au Bénin.

En fait, le décret n° 2023 – 258 du 10 mai 2023 portant modalités de réalisation de l’inventaire, de classement et de prise en charge des dépenses de conservation et d’entretien des biens culturels en République du Bénin consacre une section aux dispositions spécifiques au Trésor Humain Vivant. L’article 32 reprend notamment la définition que donne l’UNESCO du terme « Trésor Humain Vivant » et liste les conditions à partir desquels un individu sera reconnu comme tel. Selon cet article, le statut de Trésor Humain Vivant est accordé à toute personne à la base des critères ci-après :

- la valeur remarquable et exceptionnelle des connaissances, savoirs et/ou savoir-faire qu’elle détient ;
- l’enracinement dans une tradition, une région ou une école donnée et l’étendue de sa reconnaissance par la communauté à laquelle elle appartient ;
- le potentiel de la personne en termes de création humaine et son aptitude à continuer à développer ses connaissances, ses savoirs et/ou savoir-faire ;
- la volonté de la personne et son aptitude à transmettre ses connaissances et savoir-faire aux générations futures et
- la bonne moralité.

Grâce à cette disposition légale relative aux Trésors Humains Vivants, les personnes ressources du monde de la culture et du patrimoine à Abomey pourront obtenir la reconnaissance officielle qui leur est due.

---

<sup>3</sup> Informations sur les métiers artisanaux, la musique, la religion *vodun*, l’histoire de la ville et par extension du royaume de Danxomé

### ➤ **Historien communautaire**

Nous abordons ici une expression, voire un titre qui n'est pas encore bien établi au sein de la communauté des historiens à travers le monde. Il est question d'un terme encore en friche que certains universitaires et autres intellectuels emploient de temps en temps pour désigner une certaine catégorie de personnes œuvrant à l'historiographie des communautés.

Par « historien communautaire », nous comprenons qu'il s'agit tout bonnement d'un historien qui se met essentiellement au service d'une communauté, en l'occurrence celle à laquelle il appartient. Comme l'historien de profession, celui reconnu comme tel dans le monde universitaire, l'historien communautaire fouille le passé. Mais il se démarque de lui sur plusieurs points.

Primo, l'historien communautaire s'intéresse quasi exclusivement à l'histoire d'une communauté au point d'en maîtriser une variété d'aspects. Certes, il ne possède pas nécessairement le langage technique ou le jargon des historiens universitaires mais sa contribution à la sauvegarde de la mémoire collective et même à l'écriture de l'histoire de sa communauté est indéniable.

Secundo, l'historien communautaire n'a pas pour profession la recherche en histoire. Il est du rang des historiens non professionnels dont parle Guy Thuillier (1989) dans son livre *L'histoire en 2050*, c'est-à-dire qu'il travaille, non pas pour atteindre des objectifs de carrière mais plutôt pour le plaisir de mettre au goût du jour des faits du passé. Pouvant aussi être appelé « historien local », l'historien communautaire mène ses recherches en dehors des sentiers battus et balisés par la communauté des historiens de métier. De ce fait, il peut essuyer un manque de considération, voire un dédain de la part des historiens de formation.

Dans les pays africains dont le Bénin et précisément dans des communautés comme celle d'Abomey où l'oralité constitue une source première d'historiographie, les historiens locaux conservent dans leur mémoire des pans de l'histoire plus qu'ils ne les accouchent par écrit. Cette réalité est susceptible d'accentuer la démarcation entre l'historien de profession et l'historien communautaire.

Tout compte fait, celui-ci travaille à la connaissance et à la diffusion de l'histoire de sa communauté. Cependant, vu son appartenance ou, mieux, son attachement au groupe dont il étudie le passé, saurait-il se montrer impartial en toutes circonstances ? Ne serait-il pas tenté

d'édulcorer certains faits et taire d'autres afin de valoriser sa communauté ? Ce sont là des appréhensions que l'on pourrait légitimement porter à l'encontre des historiens communautaires. Toutefois, ces derniers ne sont pas plus sujets à la tentation de biaiser l'histoire qu'ils racontent que les historiens de métier.

### ➤ **Patrimoine culturel immatériel**

Les THV et le patrimoine culturel immatériel semblent aller de pair. Et pour cause, ils jouent un rôle fondamental dans la sauvegarde de l'autre. Le patrimoine culturel immatériel (PCI) n'est rien d'autre qu'un pan non physique du patrimoine culturel qui, faut-il le rappeler est un vaste domaine très hétéroclite. C'est l'ensemble des éléments culturels qui n'ont pas d'existence matérielle.

L'article 2 de l'édition 2022 de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO précise que le patrimoine culturel immatériel se manifeste dans des domaines tels que :

- les traditions et expressions orales dont la langue ;
- les arts du spectacle ;
- les pratiques sociales, rituels et fêtes ;
- les connaissances et savoir-faire relatifs à la nature et à l'univers ;
- les pratiques concernant l'artisanat traditionnel.

Hérité des ancêtres, le patrimoine culturel immatériel est d'une délicatesse probante d'autant plus que son mode de sauvegarde le plus employé est la mémoire Humaine. Et c'est principalement à travers l'oralité que la communauté le véhicule à travers les âges.

Dans un contexte de mondialisation due aux technologies de l'information et de la communication sans cesse évolutives, les traditions et cultures des nations les plus dominantes sur le plan politico-économique se répandent très facilement. Parallèlement, le patrimoine culturel des autres nations, celles moins influentes, dont le Bénin notamment perd indubitablement du terrain. Par voie de conséquence, leur patrimoine culturel immatériel se trouve particulièrement fragilisé.

Si les mesures idoines ne sont pas prises pour les protéger, les éléments culturels immatériels propres au Bénin risquent d'être emportés par la vague de mondialisation qui a cours depuis quelques décennies. C'est en cela que les Trésors Humains Vivants s'avèrent incontournables

dans une commune comme Abomey où la richesse culturelle, bien que latente, peine à être valorisée comme il se doit.

L'importance du PCI couvre plusieurs champs et sa sauvegarde va au-delà de la volonté de conserver des éléments ancestraux qui rendent spécifiques une communauté. À titre d'illustration, dans la Convention ci-dessus invoquée, l'UNESCO recommande aux États parties de s'efforcer à reconnaître, promouvoir et mettre en valeur la contribution que le patrimoine culturel immatériel est susceptible d'apporter à la prévention des différends et la résolution pacifique des conflits. L'institution incite également les États signataires de cette disposition à s'appuyer sur leur PCI pour créer ou maintenir la cohésion sociale et l'équité, construire une paix durable, rétablir la paix et la sécurité.

Cela montre l'intérêt de valoriser les personnes qui jouent leur partition pour assurer la transmission d'un tel patrimoine de génération en génération. Ce sont ces personnes-là qui assurent le caractère Vivant du patrimoine immatériel. À travers leur travail de conservation, ils mettent au goût du jour des connaissances et savoir-faire qui s'avèrent toujours pertinents pour la communauté.

#### ➤ **Communauté**

L'une des définitions que donne le dictionnaire Le Robert du terme « communauté » est qu'il s'agit d'« un groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs ».

Dans un document intitulé *Comprendre la culture des communautés de pêcheurs : élément fondamental pour la gestion des pêches et la sécurité alimentaire* édité par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (2003), une communauté est définie comme « un groupe social d'une taille quelconque, dont les membres habitent une localité déterminée, sont en interaction mutuelle de façon permanente et ont en commun une certaine perception de leur identité, de leurs intérêts, des valeurs, des institutions gouvernementales, ainsi qu'un héritage culturel et historique. »

À la suite de cette définition, il est précisé dans le même ouvrage que tous les membres d'une communauté peuvent ne pas habiter en permanence une localité précise, ni que chacun d'entre eux soit constamment en interaction avec les autres.

Cela montre qu'une communauté peut avoir une existence matérielle, c'est-à-dire qu'elle peut être identifiée par rapport à sa situation géographique, comme une existence idéologique, c'est-

à-dire qu'elle répond à un sentiment d'appartenance d'un certain nombre d'individus à un groupe donné. Au vu de ces considérations, nous pouvons affirmer qu'une communauté, lorsqu'on parle de culture et de patrimoine, est une entité constituée de personnes partageant une histoire ainsi que des biens et réalités culturels.

En ce sens, la population d'Abomey et toutes les personnes habitant ailleurs mais se reconnaissant originaires de cette région peuvent être identifiées comme une communauté. Et pour cause, les individus se réclamant d'Abomey, qu'ils vivent ou non, sont, a priori, conscients d'avoir une histoire et une culture spécifiques en commun.

Si nous nous limitons à un aspect géographique, nous pouvons bel et bien considérer Abomey comme une communauté à part entière. Et au sein de cette entité, des savoirs et savoir-faire sont perpétués depuis des siècles grâce notamment à la mémoire Humaine. Les individus qui se consacrent à ce travail de sauvegarde du patrimoine immatériel sous toutes ses formes sont appelés « historiens communautaires » dans certains contextes.

### **1.1.3. État de la question et revue de la littérature**

La thématique des Trésors Humains Vivants et notamment le sujet de leur valorisation au Bénin ne font pas encore partie des plus abordés dans le secteur des sciences sociales et Humaines. Inutile donc de préciser que les écrits de cette nature consacrés spécifiquement à Abomey sont d'une rareté remarquable. Suite à notre recherche documentaire, nous n'avons trouvé de travail scientifique effectué en la matière.

Cela peut s'expliquer par le fait que pendant longtemps, il a existé au Bénin un véritable vide juridique concernant le terme « Trésor Humain Vivant ». Ce n'est que récemment, en 2023, que le pays s'est doté d'une loi et d'un décret d'application en faveur de la sauvegarde et de l'entretien des biens culturels. Et c'est ainsi que la notion de Trésors Humains Vivants s'est retrouvée avec une existence légale.

Il va donc sans dire notre sujet d'étude qu'est *Valorisation des Trésors Humains Vivants au Bénin : cas de la commune d'Abomey* recèle une certaine originalité. Et cela nous oblige à diversifier autant que possible nos sources pour aboutir à un travail de qualité. Bien que la notion des Trésors Humains Vivants soit récente dans le monde du patrimoine au plan international, elle a été abordée sous différents angles par certains chercheurs.

Pour rappel, elle implique d'autres concepts dont quelques-uns sont clarifiés précédemment. C'est dire que notre revue de littérature porte non seulement sur les Trésors Humains Vivants

au Bénin mais aussi et surtout sur les notions de patrimoine, de communauté en matière de culture, d'historien communautaire, de sources orales, etc.

Il serait mal pensé d'effectuer une petite présentation de la littérature existante sur notre sujet de recherche sans énoncer d'emblée la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Il est question d'un document de base utile pour tout État membre de cette institution onusienne qui souhaite mettre en place des dispositifs pour protéger et valoriser son PCI. Ce guide se veut le plus inclusif possible car, mettant l'accent sur une variété de points relatifs aux richesses culturelles immatérielles. Ainsi peut-on y lire par exemple des précisions sur l'importance de l'oralité dans le processus de conservation des traditions et manifestations culturelles.

L'application des recommandations insérées dans cette Convention nécessite l'engagement et l'intervention constants de bien des membres au sein de chaque communauté. En s'appuyant sur ce document, les États concernés comme celui du Bénin peuvent ambitionner de mettre à profit le Fonds du patrimoine culturel immatériel en vue de valoriser, entre autres, les Trésors Humains Vivants.

Outre l'UNESCO, une autre entité onusienne, à savoir l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture s'intéresse aux communautés et à leurs patrimoines. Dans le but de promouvoir les pratiques favorisant une pêche durable à travers la planète, elle produit en 2003 un document fait de constats, de recommandations et d'exemples allant dans ce sens.

Ayant pour titre *Comprendre la culture des communautés de pêcheurs : élément fondamental pour la gestion des pêches et la sécurité alimentaire*, cet ouvrage s'est avéré utile pour le traitement de notre sujet. Il montre par exemple l'utilité du patrimoine culturel immatériel et surtout des personnes qui le sauvegardent et le transmettent pour une sécurité alimentaire.

Pour saisir la portée des Trésors Humains Vivants dans une région comme Abomey, il paraît nécessaire de cerner en amont la notion de communauté. Celle-ci n'est jamais très loin de celle de patrimoine culturel immatériel qui fait chorus avec la notion de THV. Nos recherches sur la question nous ont mené vers des développements hétéroclites dont l'un des plus intéressants est l'œuvre de Joseph Morsel.

L'auteur met en lumière le caractère spécifique de l'histoire des communautés dans un article paru dans la revue d'études pluridisciplinaires médiévales *Questes* en 2016. Dans cet écrit ayant pour titre *En guise d'avant-propos : les communautés ont quand même une histoire*,

l'universitaire revient sur l'opposition qui est dressée entre « communauté » et « société » par certains chercheurs et ont poussé certains à affirmer la communauté serait la préhistoire de la société.

Les préoccupations soulevées par Joseph Morsel dans son article font écho aux nôtres dans notre élan qui consiste à mettre en orbite les THV d'Abomey. Dans un pays comme le Bénin qui s'est constitué il y a seulement quelques décennies par le fait d'ailleurs de la colonisation, devrait-on s'attarder sur les spécificités des communautés ? Si on s'engage dans une pareille dynamique, ne risquerait-on pas de faire l'apologie d'un communautarisme défavorable à la consolidation d'une nation soudée et forte ?

Claude Jacquier (2011, pp. 33-48) semble répondre à ces interrogations dans son article intitulé *Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ?* L'auteur y relève les différentes considérations qui s'appliquent à la notion de communauté. Ce document fait apercevoir que cette notion implique des réalités diverses selon maints facteurs. Le chercheur finit par faire affleurer le terme « communauté-territoire » pour désigner une communauté ayant une existence géographique comme nous l'entendons dans le cas d'Abomey.

Pour transmettre aux générations actuelles et futures l'histoire et le patrimoine culturel immatériel d'un groupe social, il faut bien des hommes engagés à cette fin. En Afrique, dans nombre de communautés, la conservation de la mémoire collective a été instituée. Kibalabala N'sele (1986, pp. 63–66) consacre à l'un des professionnels assurant cette fonction, suivant le groupe social dont il s'agit. Dans son article intitulé *Le « griot » : le porteur de la parole en Afrique*, l'auteur donne des détails intéressants sur la caste des griots.

Il en ressort que bien qu'œuvrant pour la conservation de la mémoire collective, le griot se différencie de l'historien communautaire sur plusieurs points. Alors que l'un retrace les faits historiques à la gloire des puissants, voire de sa communauté de façon globale, l'autre s'évertue à trouver la vérité historique en fouillant dans les événements du passé. Cette mise au point effectuée, il convient de souligner qu'aussi bien le griot que l'historien local peuvent, à travers l'oralité, apporter une plus-value à leurs communautés.

Alphonse Ky-Zerbo (2012, pp. 81-93) porte également son regard sur la notion de communauté, notamment en Afrique. Dans son article intitulé *Culture de la communauté, appartenance, individualisme et modernité. Point de vue africain*, il soutient qu'en Afrique, « la communauté

est gardienne de la culture dans ses différents niveaux ». Pour précision, l’auteur définit trois niveaux de culture. Il y a :

- le niveau doctrinal, renfermant la vision qu’a le groupe humain de son être et déterminant les visions cosmique, anthropologique et théologique du peuple ;
- le niveau institutionnel qui contient la langue, les traditions, les coutumes, les institutions et les lois.
- le niveau épidermique dont relèvent les manifestations culturelles, les arts visuels, l’architecture, les modes vestimentaires... qui portent les valeurs de la culture.

Alphonse Ky-Zerbo montre combien la pérennisation de la culture d’un groupe social n’est possible que si ce dernier tient à maintenir le sens de la communauté.

Quant à Maguèye Kassé (2020), il consacre un article à celui qui fut l’un des plus grands défenseurs de la tradition orale en Afrique, à savoir : Amadou Hampâté Bâ. Il y retrace succinctement le parcours de l’homme et sa contribution à la reconnaissance à l’oralité comme une source de prime importance pour la conservation de l’histoire et du patrimoine immatériel du continent. Portant le titre *Le maître de la parole. Vie et œuvre d’Amadou Hampâté Bâ*, cet écrit présente un tant soit peu les actions qui font d’Amadou Hampâté Bâ une référence lorsqu’on parle de la sauvegarde des connaissances et savoir-faire propres aux communautés africaines.

Saliou Mbaye (2004, pp. 483-496) met le focus sur les types de documentations exploités pour l’historiographie en Afrique dans son article *Sources de l’histoire africaine aux XIXe et XXe siècles*. L’auteur y présente, entre autres, les différentes sortes d’archives orales employées en Afrique et les acteurs travaillant à leur conservation.

Historien de métier, Nicoué Gayibor (2011) soumet à son observation l’oralité au service de l’historiographie dans son ouvrage intitulé *Sources orales et histoire africaine*. Dans ce livre qui épluche la tradition orale de fond en comble, l’universitaire consacre un chapitre aux détenteurs du savoir historique. Il y parle de ces personnes ressources qui se rendent disponibles pour transmettre, à travers le bouche-à-oreille, les faits historiques qu’ils ont appris et conservés dans leurs mémoires.

Dans l’article ayant pour titre *La pratique de l’histoire publique et la commémoration de contemporaine : aperçu et enjeux*, les historiennes Alexandra Mosquin, Danielle et Catherine

Cornoyer (2003, pp. 79-89) évoque les différences entre l'historien universitaire et l'historien public. Il en ressort que ce dernier se retrouve dans une interaction entre lui, le passé et le public. De ce point de vue, l'historien public est proche de l'historien communautaire qui entretient un étroit lien avec sa communauté.

Marc Lazar et Jakob Vogel (2017, pp. 1-7), eux, dans leur article de revue intitulé *L'historien dans la Cité. Actualités d'une question classique. Introduction*, s'intéressent à la place de l'historien dans le débat public. La problématique qu'ils soulèvent trouve également du sens lorsqu'on parle des Trésors Humains Vivants qui font de l'histoire communautaire. Attachés au groupe Humain dont il conserve la mémoire collective, l'historien local est souvent appelé à se prononcer sur des faits sociaux d'actualité. Cette réalité est prégnante au Bénin en général et à Abomey en particulier où la tradition est opposée à la modernité et par conséquent de plus en plus délaissée sur moult aspects.

Dans son article intitulé *Les « Tchakaloké » ou l'art de soigner les fractures et entorses en pays Idaatcha au Bénin : un patrimoine immatériel entre savoir-faire et spiritualité* (2024, pp. 137–149), Opèoluwa Blandine Agbaka met en relief l'importance de la transmission dans le domaine du patrimoine culturel immatériel. Elle met en lumière un savoir-faire spécifique aux Idaatcha hérité des générations précédentes et qui reste d'actualité car, toujours pratique et bénéfique. Que ce soit en pays idaatcha ou en pays fon, au Bénin, bien des connaissances ancestrales méritent d'être perpétuées. Et ceci ne peut se faire sans l'aide des THV.

Même lorsqu'il est question de sauvegarder des biens culturels matériels, l'intervention de personnes-ressources s'avère incontournable. Gbèlidji Nado Dégan (2019, pp. 87-92) en a justement parlé dans son mémoire de master dont le titre est *Contribution à la sauvegarde des palais royaux d'Abomey (Musée historique d'Abomey, Bénin)*.

Dans son mémoire pour le Certificat de recherche approfondie intitulé *L'effectivité de la protection internationale du patrimoine culturel*, Valentine Gaignard (2023, pp. 49-105) met l'accent sur l'intervention du droit international dans le domaine du patrimoine. Elle nous fait entrevoir les possibilités qu'offrent des institutions mondiales aux communautés pour la protection de leurs biens culturels.

Sous l'égide de l'UNESCO, Alexandre Adande (1900, pp. 23-43) a signé un chapitre intitulé *Tradition et développement au Bénin* dans l'ouvrage collectif ayant pour titre *Tradition et développement dans l'Afrique d'aujourd'hui*. Il y soutient l'intérêt qu'ont les Béninois de

s'inspirer des connaissances théoriques et pratiques ancestrales pour œuvrer en faveur du développement.

#### **1.1.4. Problématique du sujet**

Territoire ayant servi de capitale pour le royaume du Danxomé, Abomey est connu pour être une ville de grande densité et diversité culturelle. C'est à raison que l'État béninois le désigne comme une ville à un statut particulier, notamment une ville historique. La renommée d'Abomey dépasse les frontières du Bénin.

Le monde culturel au plan mondial, porté par des institutions telles que l'UNESCO, s'intéresse particulièrement à son patrimoine. Rien que les palais royaux d'Abomey constituent une attraction majeure pour les amateurs d'art, d'histoire et de culture à travers le monde. Ils fournissent la preuve qu'un État fort a existé pendant des siècles dans cette zone. Relique du pouvoir royal exercé par les Agassouvi depuis le plateau d'Abomey jusqu'à l'Atlantique, le site des palais royaux d'Abomey est reconnu par l'UNESCO comme étant d'une « valeur universelle exceptionnelle ».

L'institution onusienne met en avant l'authenticité de ce site qui, selon elle, « repose sur la continuité de fonction des palais ». Bien que le Danxomé ait disparu dès l'entame du XX<sup>e</sup> siècle avec la conquête de l'armée française, les palais royaux d'antan conservent encore aujourd'hui leur importance dans la vie socioculturelle des natifs d'Abomey. Des cérémonies continuent d'y être effectuées à diverses occasions en l'occurrence par les familles royales qui perpétuent ainsi certaines traditions.

De telles manifestations rendent Vivants ces anciens espaces de pouvoir devenus des monuments à part entière. C'est sans doute ce qui a motivé, outre l'État béninois, maints organismes internationaux à soutenir les projets de restauration et la conservation du site palatial ces dernières décennies. Des projets comme celui intitulé *Préservation du Patrimoine culturel tangible par le Fonds-en-dépôt japonais auprès de l'UNESCO* exécuté entre 2002 et 2003 ont favorisé le retrait du site des Palais royaux d'Abomey de la Liste du patrimoine mondial en péril en 2007.

Le travail de restauration et de valorisation de ce site patrimonial se poursuit, avec par exemple le Projet Abomey initié par le gouvernement du Bénin. Ce projet se décline en deux sous-projets dont l'un consiste en la construction du Musée des Rois et Amazones du Danxomé (MuRAD)

et l'autre, en la réhabilitation des palais royaux en place. Le but est de valoriser le patrimoine national en vue d'accroître son attractivité touristique.

Ceci englobe un certain nombre d'actions allant dans le sens de la promotion de l'histoire et de la culture de la région. À titre d'illustration, l'un des objectifs spécifiques fixés par le gouvernement pour ce projet, c'est de présenter de façon vivante l'histoire du royaume du Danxomé. Pour atteindre cet objectif, il faudra nécessairement recourir aux personnes qui jouent un rôle de conservateur de la mémoire collective. Sans le concours des historiens locaux, entre autres, il serait difficile de proposer des récits Vivants relatifs au Danxomé aux touristes nationaux comme internationaux.

Les personnes ayant ce profil ont de particulier la passion dont ils font preuve quand il s'agit de raconter l'histoire de leurs aïeux. Dans le même ordre d'idées, le site des Palais royaux d'Abomey perdrait de son authenticité et de sa valeur exceptionnelle s'il n'est plus intégré à la vie culturelle et culturelle ne serait-ce que d'une frange de la population. Et pour conserver la coutume consistant à organiser des manifestations d'importance dans les familles princières au sein des palais, les garants de la tradition sont incontournables.

Ces derniers, comme les historiens communautaires, peuvent ne pas avoir officiellement le statut de Trésor Humain Vivant mais il paraît évident que leur contribution à la sauvegarde du patrimoine d'Abomey est non négligeable. Pour les projets étatiques et, par extension, ceux relevant d'organismes étrangers, il va de soi que certaines personnes exerçant dans le domaine de la culture soient sollicitées.

Cependant, cela ne semble pas suffisant puisqu'il s'agit justement de projets et qu'ils impliquent donc des actions limitées dans le temps. À la fin, que deviennent les personnes ressources ? Elles retournent généralement dans leur train-train quotidien qui est synonyme d'anonymat.

Au vu de ce constat, nous formulons la question centrale de notre problématique comme suit : quelles dispositions mettre en place pour valoriser les Trésors Humains Vivants au Bénin, notamment à Abomey ? De cette question principale, découlent trois questions secondaires, que voici :

### **Question spécifique 1 :**

Qui sont ceux qui peuvent prétendre au statut de Trésors Humains Vivants à Abomey ?

### **Question spécifique 2 :**

Quels sont les mécanismes existants permettant la valorisation des THV à Abomey ?

### **Question spécifique 3 :**

Quelles approches pour valoriser les Trésors Humains Vivants à Abomey ?

#### **1.1.5. Hypothèses de recherche**

La question principale/centrale et celles secondaires de notre problématique nécessitent des réponses provisoires, c'est-à-dire des hypothèses. Nous aurons à confirmer ou à infirmer celles-ci à l'issue de notre étude.

Notre hypothèse centrale est la suivante, celle qui répond à la question centrale : La valorisation des Trésors Humains Vivants au Bénin, notamment à Abomey se fera à partir de politiques mettant l'Humain au cœur des programmes de promotion du patrimoine.

#### **Hypothèse spécifique 1 :**

Les personnes pouvant prétendre au statut de Trésors Humains Vivants sont celles qui répondent aux critères définis à ce propos dans le décret n° 2023 – 258 du 10 mai 2023 portant modalités de réalisation de l'inventaire, de classement et de prise en charge des dépenses de conservation et d'entretien des biens culturels en République du Bénin. Au vu de ces dispositions, Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao se présentent comme de potentiels Trésors Humains Vivants.

#### **Hypothèse spécifique 2 :**

La valorisation des Trésors Humains Vivants au Bénin est instituée par l'État béninois à travers des textes de loi et conventions. Cependant, dans la pratique, cette valorisation n'est pas encore effective à Abomey.

#### **Hypothèse spécifique 3 :**

Pour valoriser les Trésors Humains Vivants à Abomey, il faut mettre en place des mécanismes à divers niveaux. Les pouvoirs publics devraient mettre en place un comité chargé de l'identification et du suivi des THV de la communauté fon entre autres. Le monde universitaire jouerait sa partition dans cette optique en consacrant des écrits scientifiques aux THV plutôt que de les cantonner au rôle d'informateur lambda dans le cadre de leurs travaux. A titre

individuel, tout chercheur, quel que soit son profil professionnel, pourrait rendre hommage aux THV d'Abomey à travers des projets d'écriture, de production audiovisuelle à eux consacrés.

#### **1.1.6. Objectifs de recherche et résultats attendus**

Le présent travail poursuit un objectif principal et trois objectifs spécifiques qui ont une corrélation avec les questions et hypothèses précédemment déclinées.

##### **Objectif principal :**

Montrer par quels moyens les Trésors Humains Vivants peuvent être valorisés au Bénin, précisément à Abomey

##### **Objectif spécifique 1 :**

Rappeler les critères à remplir pour obtenir le statut de Trésor Humain Vivant au Bénin selon la loi et présenter quelques personnalités d'Abomey pouvant prétendre à ce statut

##### **Objectif spécifique 2 :**

Évoquer les mécanismes de valorisation des Trésors Humains Vivants décrétés officiellement et relever les problèmes liés à leur applicabilité

##### **Objectif spécifique 3 :**

Présenter des initiatives et actions à mettre en œuvre pour une valorisation constante des Trésors Humains Vivants

Les résultats attendus, au vu de la problématique, des hypothèses et des objectifs sont les suivants :

**Résultat principal attendu :**

Les moyens par lesquels les Trésors Humains Vivants peuvent être valorisés au Bénin, précisément à Abomey sont définis.

**1<sup>er</sup> résultat spécifique attendu :**

Les critères à remplir pour obtenir le statut de Trésor Humain Vivant au Bénin selon la loi sont rappelés et quelques personnalités d'Abomey pouvant prétendre à ce statut sont présentés.

**2<sup>ème</sup> résultat spécifique attendu :**

Les mécanismes de valorisation des Trésors Humains Vivants existants sont évoqués et les problèmes liés à leur applicabilité sont relevés.

**3<sup>ème</sup> résultat spécifique attendu :**

Des initiatives et actions à mettre en œuvre pour une valorisation constante des Trésors Humains Vivants sont présentées.

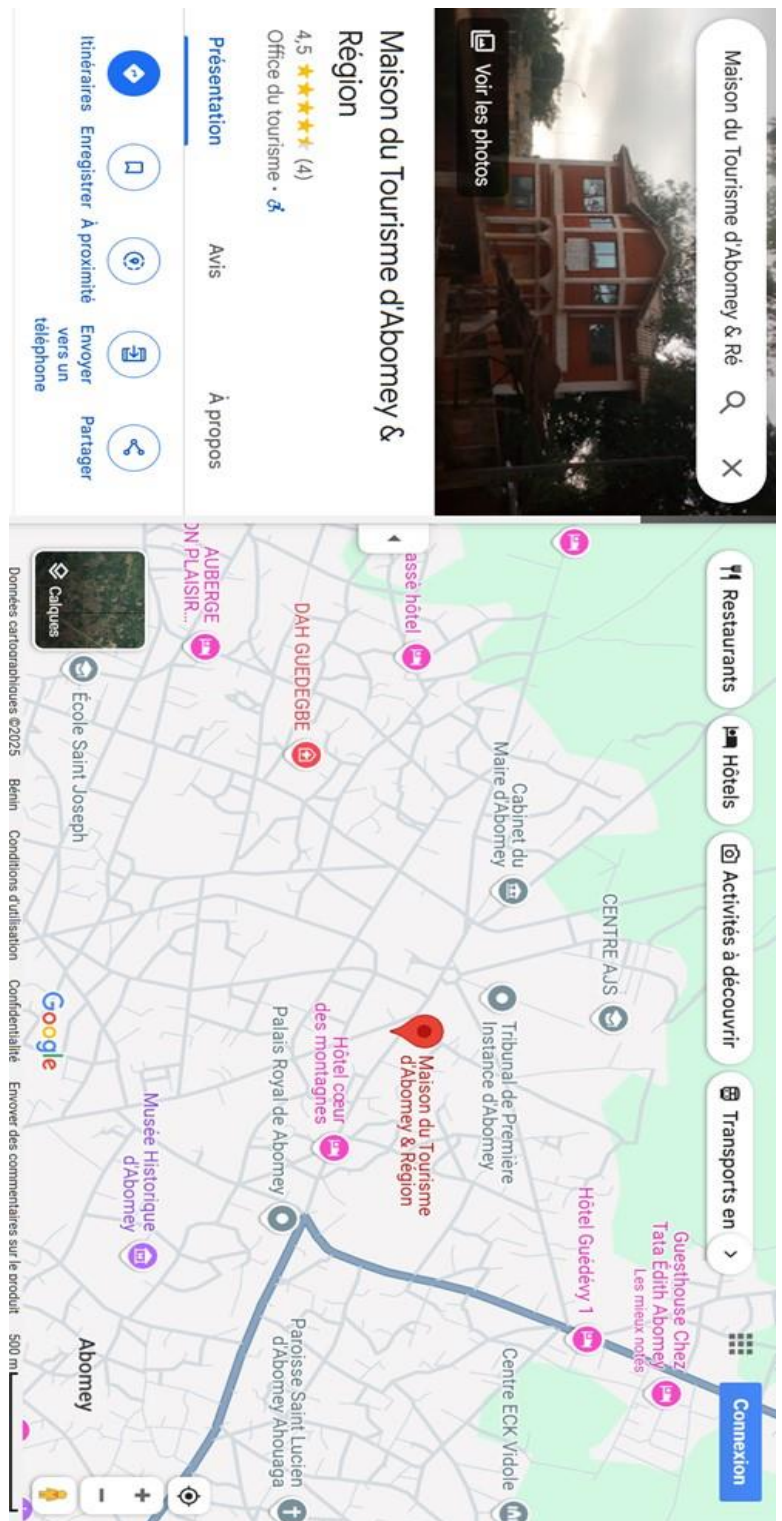
## ***1.2. Cadre institutionnel de l'étude***

Dans le but de réaliser notre étude sur la valorisation des Trésors Humains Vivants du Bénin, notamment ceux d'Abomey, nous avons, comme le veut le curriculum de formation, effectué un stage de recherche de trois (3) mois à la Maison du Tourisme d'Abomey et Région.

### **1.2.1. Cadre physique de la Maison du tourisme d'Abomey et région**

La Maison du Tourisme d'Abomey et Région (MTAR) est une entité qui fait figure de bras opérationnel de l'Association de Développement Touristique d'Abomey et Région (AsDTAR). Cette dernière est une association à but non lucratif, régie par les dispositions de la loi 1901 qui œuvre, comme sa dénomination l'indique, pour la mise en valeur des richesses touristiques de la Cité royale et des communes environnantes.

La MTAR se dénommait « Office du Tourisme d'Abomey et Région » jusqu'au 29 juillet 2023 où un changement institutionnel est survenu et a consacré la nouvelle dénomination. Elle est sise dans le département du Zou, à Abomey, dans l'arrondissement de Vidolé, précisément au quartier Agbodjannangan. Elle a pour siège un bâtiment R+1 érigé au carrefour Y en allant de la Place Goho vers la Préfecture, le Tribunal ou la Mairie d'Abomey. Son adresse postale est : 02 BP 2406 Abomey-Goho.



**Figure 1** : Localisation de la MTAR

Source : Google Maps, janvier 2025

Le cadre physique de la Maison du Tourisme d'Abomey et Région se fait remarquer par son architecture. Supplantant une clôture d'environ 1,5 mètre de hauteur, le bâtiment qui sert de bureaux pour cet organe est fait de briquettes de la couleur de la terre de barre. L'espace dispose d'une bibliothèque accessible gratuitement au public et où l'on peut profiter d'une connexion internet. Il s'y tient également une petite librairie renfermant des livres portant sur le patrimoine des peuples du Bénin.

En outre, la Maison du Tourisme d'Abomey et Région renferme trois (3) bureaux et une salle de conférence. Sur certains murs internes, sont accrochés quelques œuvres d'art. La cour sert d'esplanade de temps à autre pour les activités nécessitant la mobilisation d'un certain nombre de personnes et le déploiement de bâches. Pendant notre stage sur les lieux, une dizaine d'activités s'est tenue à cet endroit.

### **1.2.2. Missions de la Maison du Tourisme d'Abomey et Région**

La Maison du Tourisme d'Abomey et Région a pour objet de promouvoir, de développer et de diversifier la production touristique à Abomey et ses environs en vue d'attirer le plus grand nombre possible de touristes visitant la région. Apolitique, non confessionnelle et reposant sur une association à but non lucratif, cette entité est ouverte à d'autres personnes au-delà des membres-fondateurs et celles-ci peuvent avoir en son sein le statut de membre actif, de membre sympathisant ou de membre d'honneur.

La MTAR s'est donné, selon ses statuts, une quinzaine de missions qui tournent toutes autour de la valorisation des ressources touristiques d'Abomey et ses alentours, du développement durable à travers le tourisme, de la préservation des richesses naturelles et culturelles, de l'assistance technique aux différents maillons de la chaîne du tourisme dans la région, etc. Elle mène diverses actions au sein de la communauté selon ses propres moyens et parfois avec le soutien d'organismes financiers nationaux et internationaux afin de réussir ses missions.

### **1.2.3. Historique et activités de l'institution**

La Maison du Tourisme d'Abomey et Région est créée en janvier 2007 comme l'organisme qui matérialise les idées émanant de l'AsDTAR précédemment mentionnée. Elle est la première organisation de ce type au Bénin. Sous d'autres cieux, les offices de tourisme sont du ressort de l'Etat. Avant l'Office du Tourisme d'Abomey et Région devenu Maison du Tourisme d'Abomey et Région, il n'y avait pas dans notre pays une telle entité. Le fondateur de cet

organisme, Gabin Djimassè, a donc lancé en son temps une initiative qui sera reprise dans d'autres communes au Bénin, notamment à Ouidah, Porto-Novo et Parakou.

Le changement de dénomination est intervenu le 29 juillet 2023, au sortir d'une assemblée générale. L'intention est de mettre fin à une confusion qui a cours depuis que des offices du tourisme ont commencé par naître dans d'autres régions du pays. En réalité, l'Office du Tourisme d'Abomey et Région a toujours été considéré par la plupart des personnes comme une institution étatique. Cette confusion n'a fait que se renforcer depuis qu'offices et agences de tourisms sont de plus en plus mis en place par les pouvoirs publics.

L'Office du Tourisme d'Abomey et Région porte désormais le nom de Maison du Tourisme d'Abomey et Région mais ses objectifs, missions et activités n'ont pas changé. De façon pratique, l'organe offre essentiellement des services aux touristes. Il propose entre autres :

- le guidage touristique ;
- des circuits touristiques peu connus ;
- des lieux de restauration et d'hébergement ;
- des groupes folkloriques pour des animations culturelles ;
- la formation des guides de tourisme et le renforcement de leurs capacités ,
- les activités d'éveil patrimonial...

A la MTAR, le touriste peut être sûr d'obtenir les prestations et/ou les renseignements dont il a besoin pour effectuer une bonne visite à Abomey et dans les environs, allant de Bohicon à Agbangnizoun en passant par Cana, Djidja, Zakpota, Covè, Zagnanado et Ouinhi.

Dans le but d'accomplir ses missions, la Maison du Tourisme d'Abomey et Région a exécuté plusieurs projets dont *Héritages* et *Du Danxomé d'Alors*. Le premier projet cité avait pour but l'identification et le marquage des lieux patrimoniaux de la Cité royale qui tendent à disparaître tels que les anciens temples *vodun*, marchés, espaces administratifs, etc.

Quant à *Du Danxomé d'Alors*, c'est une initiative dont le but est de proposer une version actualisée de l'histoire du royaume de Danxomé à partir de sources orales. Les deux personnes-ressources que nous présentons ici comme des THV, à savoir Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao, sont d'ailleurs les deux principaux informateurs sur ce projet. Dans ce cadre, des conférences-débats publiques modérées par le professeur d'histoire Romuald Michozounnou ont été données à l'Université d'Abomey-Calavi et à la Maison du Tourisme d'Abomey et Région pour les deux premières éditions.

Depuis septembre 2024, la MTAR est missionnée par l'Agence Nationale des Patrimoines Touristiques (ANPT) pour mener les activités d'animation de la Maison du Projet, une entité mise en place dans le cadre de la réalisation du Projet Abomey. Pour information ou rappel, ce dernier se décline en deux volets. Il y a d'un côté la création du Musée des Rois et des Amazones du Danxome et de l'autre la valorisation des palais des rois Gézo, Glèlè, Gbèhanzin et Agoli-Agbo.

#### **1.2.4. Organigramme de la Maison du Tourisme d'Abomey et Région**

La Maison du Tourisme d'Abomey et Région fonctionne sous l'égide de l'Association de Développement Touristique d'Abomey et Région (AsDTAR). Cette dernière entité s'est dotée des organes statutaires suivants :

- l'Assemblée Générale ;
- le Conseil d'Administration ;
- le Commissariat au compte et la
- Maison du Tourisme.

La Maison du Tourisme d'Abomey et Région est gérée suivant les statuts de l'AsDTAR. Son Directeur est responsable des activités de la Direction. Il est recruté par appel à candidatures et peut être licencié par le Conseil d'Administration (CA) conformément aux dispositions du manuel de procédures établi suivant la législation sur le travail en République du Bénin.

Le Directeur de la MTAR est compétent pour recruter et gérer le personnel de cette entité. Il élabore et met en œuvre les programmes de l'organisme. Il est l'ordonnateur du budget de la MTAR approuvé en amont par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration. Il assure également la mobilisation des fonds. A travers un rapport, il rend compte au président du CA.

La MTAR est structurée en diverses sections comme le service administratif et financier, un pôle Recherche et développement, un pôle Sensibilisation et formation, une section Préparation et exécution des projets et un pôle Evénements et tourisme.

#### **1.2.5. Pertinence du sujet choisi par rapport au stage**

Nous avons décidé d'effectuer notre stage à la Maison du Tourisme d'Abomey et Région dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de master en management de la culture et tourisme pour plusieurs raisons. D'abord, cette institution est, à notre connaissance, la seule qui jouit

d'une certaine renommée dans le domaine du tourisme à Abomey. La MTAR prouve, à travers les projets déjà exécutés et ses activités courantes, qu'elle est bel et bien implantée dans le paysage culturel et touristique dans la Cité royale.

Ensuite, il se fait que l'un des passeurs de connaissances qui sont sujets à notre étude est le fondateur de l'AsDTAR et donc de la Maison du Tourisme d'Abomey et Région. Il s'agit de Gabin Djimassè qui est actuellement le Président du Conseil d'Administration de l'AsDTAR. Il était encore Directeur de la MTAR jusqu'au début de nos travaux de terrain. Nous avons donc estimé qu'en faisant notre stage dans son organe, nous aurons la chance d'obtenir le maximum d'informations de première main sur lui.

La troisième raison pour laquelle nous avons opté pour la Maison du Tourisme d'Abomey et Région comme cadre institutionnel de notre travail est que cette entité est fondamentalement impliquée dans les actions d'ordre culturel au sein de la communauté à Abomey et environs. En effet, au cours de nos trois mois de stage, nous avons eu l'occasion de participer à des activités qui vont dans le sens de la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel de cette région.

La MTAR travaille à la sauvegarde des savoir-faire et connaissances ancestraux à Abomey et alentours. De ce point de vue, elle nous a été utile pour traiter un sujet portant sur les Trésors Humains Vivants de la localité.

Durant notre stage, nous avons eu à travailler sur un projet de valorisation des personnes-ressources du peuple fon. Nous avons participé activement à la conception de ce projet et à son exécution. A cet effet, nous avons apporté notre aide à la Maison du Tourisme d'Abomey et Région pour l'obtention d'un financement auprès de l'Ambassade de France près le Bénin et pour la conduite des activités.

### ***1.3. Approche méthodologique***

En vue d'effectuer notre travail de recherche, nous avons mené nos enquêtes suivant une approche qualitative. Ce choix se justifie par notre volonté de savoir si la notion de Trésor Humain Vivant peut s'appliquer à des personnes-ressources identifiées comme telles dans le domaine du patrimoine à Abomey. La démarche qualitative nous a donc amené à réaliser des entretiens individuels et à recueillir les avis au sein d'un groupe-cible donné.

### **1.3.1. Population cible et échantillonnage**

Notre étude, faut-il le rappeler porte sur la valorisation des Trésors Humains Vivants dans la commune d'Abomey. Il va donc de soi que, pour la réaliser comme il se doit, nous commençons par identifier les personnes à qui l'on pourrait attribuer ce statut. Nous nous sommes en effet référés au décret n° 2023 – 258 du 10 mai 2023 portant modalités de réalisation de l'inventaire, de classement et de prise en charge des dépenses de conservation et d'entretien des biens culturels en République du Bénin qui dédie une section à la notion de Trésor Humain Vivant.

Au regard des critères à remplir pour être reconnu comme un THV dans le pays, nous avons décidé de consacrer notre travail à deux personnalités. Il s'agit de Gabin Djimassè et de Bachalou Nondichao. La sélection de ces deux messieurs nous a semblé évidente au vu du rôle qu'ils jouent depuis des décennies pour la sauvegarde et la valorisation des connaissances et savoir-faire ancestraux propres au peuple fon.

À titre d'illustration, ils sont sollicités pour des travaux de recherche sur l'histoire et la culture du Danxomé aussi bien par la communauté scientifique nationale que par celle internationale. Leurs carnets d'adresses respectifs témoignent de leur popularité auprès des étudiants effectuant des travaux de recherche pour l'obtention de leurs diplômes de fin de formation, des enseignants d'université comme des chercheurs indépendants, des journalistes, etc.

Personnellement, nous avons eu besoin de leurs renseignements dans le cadre de travaux antérieurs, notamment pour la rédaction de notre mémoire de licence portant sur la didactique et la conception de contes à base de données historiques. Comme nous, de nombreux étudiants du domaine des sciences sociales et travaillant sur les peuples du Sud du Bénin ont au moins un jour été orientés vers Gabin Djimassè et/ou Bachalou Nondichao par leurs professeurs.

Il ne nous revient pas ici d'étaler l'étendue des connaissances des deux hommes. Toutefois, pour justifier la pertinence de leur choix comme modèles de Trésor Humain Vivant à Abomey, nous avons senti l'obligation de retracer leurs parcours sur le chemin de la conservation du patrimoine du peuple fon. Par conséquent, ils se présentent ici à la fois comme les sujets de l'étude mais aussi comme des informateurs, une partie de la population-cible.

La population de notre enquête est donc composée de deux groupes de personnes. Nous avons d'un côté les deux personnes identifiées comme des prototypes de THV et de l'autre des personnes qui les connaissent du point de vue de leurs interventions dans les sciences sociales.

Nous nous permettons de désigner par le terme « groupe A », les premières et par « groupe B », les secondes.

L'échantillonnage du groupe A, nous l'évoquions un peu plus haut, nous a semblé pertinent à l'état actuel de nos connaissances sur la culture fon. Nous prêtons à Gabin Djimassè et à Bachalou Nondichao une densité intellectuelle rare relativement à tout ce qui a trait au peuple émanant du royaume de Danxomé. Nous les avons inclus à l'enquête en tant que personnes-ressources en vue de cerner de fond en comble la notion de THV. Nous avons ainsi recueilli leurs avis individuellement sur ce concept, leur demandant notamment de nous parler des personnes qu'ils considéreraient eux comme des THV à Abomey. Nous avons également collecté leurs histoires de vie qui retracent leurs parcours respectifs marqués d'un engagement prononcé pour la transmission des richesses culturelles du peuple fon.

L'échantillonnage du groupe B s'est fait sur la base des informations obtenues auprès des deux sujets de notre étude. Bien que connaissant une kyrielle de personnes dont essentiellement des universitaires qui ont collaboré à divers niveaux avec Gabin Djimassè et/ou Bachalou Nondichao, nous avons fait l'option de nous rapprocher de ceux-ci afin qu'ils donnent une idée des travaux scientifiques marquants auxquels ils ont contribué et des chercheurs qui les ont sollicités. Chacun d'eux a fourni des dizaines de références.

Étant dans la logique d'étude qualitative, nous avons sélectionné 10 individus comme échantillon pour répondre à un questionnaire sur chacun des deux sujets de la recherche. Il est toutefois des personnes qui ont été approchées à la fois pour l'enquête relative à Gabin Djimassè et pour celle liée à Bachalou Nondichao.

En réalité, ces deux personnes-ressources se sont tellement investies dans le domaine du patrimoine à Abomey qu'elles sont souvent toutes deux sollicitées par les mêmes chercheurs. Par ailleurs, elles se connaissent depuis des décennies et sont proches l'une de l'autre. Par conséquent, il arrive parfois que l'une oriente un chercheur vers l'autre pour approfondir un aspect donné d'un sujet. Nous l'avons constaté et en avons fait l'expérience au cours de nos travaux de terrain pour la présente étude.

Chacune des deux personnes-ressources faisant l'objet de notre étude a été sollicitée par des chercheurs provenant de divers horizons. Ils sont des dizaines, les chercheurs béninois qui ont au moins une fois approché l'une ou l'autre afin d'obtenir des informations de qualité dans le cadre de leurs travaux. Il en va de même des non-universitaires, des personnes de nature

curieuse qui s'intéressent à l'histoire et à la culture de la partie méridionale du pays. Bien des personnalités du monde politique et culturel de la république n'hésitent pas, non plus, à rendre visite à Gabin Djimassè et/ou à Bachalou Nondichao afin de tenir des discussions enrichissantes avec eux.

Nous avons entrepris d'établir pour chacun de ces deux passeurs de connaissances une liste des personnes les ayant interrogés pour des recherches. Il nous a paru évident qu'une telle liste ne saurait être exhaustive tant il y a quasiment tout le temps de nouveaux demandeurs d'information. Au cours de nos travaux de terrain, en l'occurrence lors de nos rencontres avec Gabin Djimassè, nous avons fait l'expérience de ce qui pourrait être son quotidien.

Plus d'une fois, nous avons été interrompus par quelqu'un qui venait annoncer qu'il y avait de la visite pour l'hôte. Bachalou Nondichao, lui, compte tenu de son âge avancé, est quelque peu ménagé depuis quelques années de ce point. Mais il n'est pas pour autant à la retraite, à l'en croire. Il poursuit les recherches sur le patrimoine du peuple fon. Et c'est avec excitation qu'il accepte de partager avec les plus jeunes les résultats de ses enquêtes.

Alors, pour l'échantillonnage du groupe B, nous avons dû faire l'option de nous intéresser uniquement aux universitaires. La raison est que ces derniers appréhendent, a priori, mieux la notion de Trésor Humain Vivant que les simples curieux qui connaissent Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao comme informateurs sur le patrimoine des Fon. Nous voulions partir sur la base selon laquelle tous les enquêtés savent en amont ce que renferme ce concept. Notre enquête s'est appesantie sur l'applicabilité du statut de Trésor Humain à ces deux messieurs.

Enfin, nous avons choisi des chercheurs de divers rangs béninois, africains, européens et américains dont certains sont à la retraite pour constituer un groupe de personnes à interroger à propos des deux personnes-ressources. Grâce aux technologies de l'information et de la communication, nous avons pu les joindre tous, y compris ceux qui se trouvent à des milliers de kilomètres d'Abomey. Si notre choix s'est porté sur un seul type de profil professionnel donné (universitaire), nous avons tout de même tenu à apporter de la variété dans l'échantillon B. En effet, nous avons ciblé des historiens, historiens de l'art, sociologues, linguistes, spécialistes du patrimoine culturel immatériel, etc. de différentes nationalités. Ce faisant, l'intention est d'avoir des avis diversifiés afin de creuser de fond en comble notre sujet d'étude.

### **1.3.2. Techniques et instruments d'étude**

La méthode appliquée pour obtenir des informations au niveau des groupes A et B reste qualitative mais les techniques déployées varient selon la cible. La démarche méthodologique choisie étant qualitative, nous avons mis le focus sur les techniques et outils qui permettent d'obtenir le plus d'éléments possible. Ainsi, le choix de l'entretien individuel nous a semblé intéressant pour mieux connaître les deux ressources Humaines sujettes à notre étude.

Nous avons en effet élaboré un programme de rencontres avec Gabin Djimassè et avec Bachalou Nondichao en fonction de leurs agendas respectifs. Nous avons eu avec chacun deux entretiens formellement. C'est dire qu'il nous est arrivé de discuter de notre recherche avec eux dans des circonstances autres que celles dans lesquelles nous nous positionnons comme chercheur. Les échanges qu'il y a eu dans ces contextes ont logiquement enrichi nos travaux. Que ce soit dans un cadre formel ou informel, nous avons pris le soin d'enregistrer et/ou de noter les informations qui nous ont été fournies.

Pour mener nos entretiens avec chacune de ces deux personnes-ressources, nous avons regroupé comme instruments d'étude un guide d'entretien, un bloc-notes accompagné d'un stylo à bille et un smartphone. Appareil de technologie récente, ce dernier a servi à l'enregistrement vocal et la prise de photo. Nous avons enregistré intégralement les entretiens que nous avons eus avec nos enquêtés. Nous avons également pris des notes de façon manuscrite afin d'avoir à portée de main les informations qui nous ont interpellé au cours des échanges.

Concernant le deuxième groupe auquel s'est adressé notre enquête, l'accent a été mis sur la soumission d'un questionnaire. Après avoir identifié pour chacune des personnes-ressources dix personnes en mesure de nous fournir des informations pertinentes, nous leur avons fait parvenir par divers moyens le document contenant les questions auxquelles ils sont appelés à répondre. Précisément, nous avons remis de main à main ledit questionnaire en version papier à certains universitaires résidant et/ou travaillant au Bénin, notamment à Abomey, Abomey-Calavi, Cotonou, Porto-Novo, Ouidah et environs. Pour envoyer le questionnaire aux autres personnes ciblées pour enquêter sur ceux que nous considérons comme des THV d'Abomey, nous avons usé de courrier électronique.

Le questionnaire est composé de 5 questions ouvertes. Certaines questions, faut-il le préciser, sont doubles et nécessitent des nuances dans les réponses. Nous avons inséré une case assez spacieuse où peuvent s'écrire plusieurs phrases sous chaque question afin de donner la possibilité à l'enquêté de donner des réponses bien fournies. Nous avons tenu à éviter le risque

de réponses lacunaires en vue de répondre à ce que veut une étude qualitative. Toutes ces dispositions nous ont permis d'obtenir des réponses riches en données utiles pour notre travail.

Les différents techniques et instruments utilisés pour mener les travaux de terrain pour le compte de notre étude nous ont permis de collecter des informations dont le traitement entraîne un certain nombre de résultats.

## **Chapitre II**

Traitement et analyse des informations  
recueillies

Dans le présent chapitre, nous traitons et analysons les données que nous avons collectées dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de master. Cette section est subdivisée en trois sous-parties dont la première traite des informations engrangées lors de nos enquêtes. La deuxième sous-partie porte sur l'analyse des résultats de l'étude au fil du dépouillement et du traitement des données. Enfin, dans la troisième et dernière sous-partie du chapitre II, nous mettons en relation l'analyse avec la problématique et les objectifs du sujet, tout en vérifiant les hypothèses de recherche.

### ***2.1. Traitement des informations recueillies***

Il sied de rappeler que nous avons adopté pour ce travail scientifique une démarche qualitative. Ceci étant, nous avons fait l'option d'un échantillonnage pointu. Il ne s'agit pas de parvenir à des statistiques indiquant le nombre de personnes qui sont d'accord pour que Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao soient reconnus comme des Trésors Humains Vivants de la communauté fon. Il est plutôt question de savoir si le statut de THV convient à ces deux acteurs de la culture et de découvrir les mécanismes à mettre en place pour valoriser les personnes de ce rang.

Notre étude qualitative s'est menée sur deux volets. D'une part, nous sommes entretenus avec les deux personnes principalement concernées. Et de l'autre, nous avons adressé un questionnaire aux universitaires qui les connaissent. Dans le premier cas, à partir de notre guide d'entretien, nous avons orienté les échanges vers le parcours de Gabin Djimassè et de Bachalou Nondichao en matière de sauvegarde du patrimoine culturel du peuple fon.

Bien que nous ayons à chaque fois à portée de main un guide d'entretien, nos discussions avec les deux personnes-ressources ici concernées se sont souvent menées à bâtons rompus, un sujet appelant un autre et ainsi de suite. Nous étions parti sur la base d'un entretien d'une demi-heure pour chacun des deux informateurs. Mais il s'est avéré que nous avons dépassé régulièrement ce temps imparti et avons même eu des échanges à propos du sujet d'étude en dehors du cadre formel comme énoncé plus haut. De nos riches conversations avec les deux, nous pouvons faire ressortir des informations pertinentes qui donnent un aperçu de qui ils sont.

### 2.1.1. Traitement des informations collectées lors des entretiens avec Gabin Djimassè

Né en janvier 1959 dans une famille où père et mère sont de confession catholique, Gabin Bernard Djimassè est engagé dans la sauvegarde des valeurs de la culture aja-tado en général et de la culture fon en particulier depuis sa jeunesse. Il remonte à son enfance la découverte du goût pour la recherche. Son père, qui était instituteur, avait l'habitude de préparer ses leçons d'histoire en faisant des enquêtes de terrain auprès de vieilles personnes. Le jeune Gabin était parfois emmené dans ces escapades scientifiques. Son père décède quand il avait 12 ans.

Déjà piqué par la passion de la recherche sur l'histoire du terroir, il fait preuve d'audace et commence par aller vers les séniors que son père lui avait fait connaître. En dehors de ceux chez qui son père l'emmenait, il fait la rencontre lui-même d'autres personnes d'âge avancé auprès de qui il s'informe sur les sujets liés au passé d'Abomey. C'est ainsi que Gabin Djimassè se rend compte que la culture aja-tado (celle dont émane la culture fon) a les racines plantées dans la géomancie, en l'occurrence le *Fa*<sup>4</sup>. Il estime que la plupart des adages, proverbes et maximes qui font la richesse de la culture aja-tado proviennent du développement des différents signes du *Fa*.

En plus de la géomancie, Gabin Djimassè s'est très vite intéressé au monde *vodun*. Pour lui, l'organisation qui régit les milieux *vodun*<sup>5</sup> est telle que les fidèles détiennent beaucoup de connaissances ayant trait à l'histoire et au patrimoine culturel du peuple fon. Il a reçu son *Fa*. Il dit connaître les 256 signes du *Fa* et leurs interprétations. Ainsi, assure-t-il, il est en mesure de démêler le vrai du faux quand un prêtre de *Fa* interprète des signes en sa présence. Mais il s'est refusé de devenir *bokɔnon*<sup>6</sup> prétextant qu'il a bien trop de choses à découvrir que de se consacrer à la divination.

Gabin Djimassè s'est tellement investi dans la culture qu'il dit être habilité à officier pour certaines initiations. Il tient toutefois à garder une certaine indépendance, refusant de passer le grade qu'il lui reste pour devenir le prêtre d'un culte *vodun* donné. Quand il parle du *vodun* et de la culture qui en découle, c'est en tant que chercheur qu'il le fait et non en tant que fidèle. Loin de présenter le *vodun* comme la panacée à tous les maux, il évite avec justesse le piège du proxénétisme et se contente de parler de l'organisation et du fonctionnement du monde *vodun*.

---

<sup>4</sup> *Fa* : art divinatoire pratiqué sur le Plateau d'Abomey depuis des siècles, notamment dans le royaume de Danxome.

<sup>5</sup> *Vodun* : système religieux propre au peuple fon.

<sup>6</sup> *Bokɔnon* : devin et guérisseur.

Gabin Djimassè a connaissance du concept de Trésor Humain Vivant. Quand nous lui avons demandé s'il connaît des personnes à Abomey qui mériteraient ce statut, il a répondu par l'affirmative et nous a cité Bachalou Nondichao en exemple. Il a aussi évoqué un *bokɔnon* qui lui a fourni des informations de prime importance sur la culture *vodun*. Selon ses dires, ce monsieur, décédé déjà, avait rang de connaisseur. Cependant, il relève que les personnes comme ce *bokɔnon* ne se retrouvent pas dans la définition de Trésor Humain Vivant en ce sens qu'elles ne maîtrisent qu'un sujet donné.

Pour Gabin Djimassè, un THV doit être suffisamment informé sur une multitude de sujets relatifs à sa communauté. C'est à ce titre qu'il considère Bachalou Nondichao comme un THV en raison de la densité et de la pluridisciplinarité de ses connaissances. A la question de savoir si lui-même se considère comme un Trésor Humain Vivant, il a répondu « oui, totalement ! ».

Nous avons demandé à Gabin Djimassè de nous parler des travaux marquants auxquels il a participé en tant qu'informateur. Au nombre de tous ceux qu'il a mentionnés, il y a les recherches effectuées en commun avec une Italienne qui préparait sa thèse de doctorat en médecine. Celle-ci menait des recherches en 1999 sur la mise en commun des savoirs médicaux occidentaux et ceux africains notamment béninois pour la prise en soin des patients. Il a également abordé les fouilles archéologiques effectuées par les Danois et qui ont permis de révéler le site touristique d'Agongointo.

Gabin Djimassè a collaboré avec des chercheurs béninois et étrangers. Il est sollicité de temps à autre à l'international pour donner des conférences portant sur l'histoire et la culture des peuples originaires d'Aja-Tado. Au plan national, il a fallu attendre le processus de restitution de 26 des œuvres d'artistes et d'artisans du Danxomé saisies par la France pendant la guerre coloniale pour qu'il soit sollicité officiellement par l'Etat béninois. Il a joué dans ce cadre un rôle de personne-ressource au sein de comité chargé de cette récupération. A la fin du processus, il a été élevé au rang de Chevalier de l'Ordre national du Bénin.



**Photo 1 :** Gabin Djimassè élevé au rang de Chevalier de l'Ordre national.

Source : Gabin Djimassè.

Ces dernières années, la densité des connaissances de Gabin Djimassè commence par être reconnue à sa juste valeur au sommet de l'Etat. C'est la conséquence d'une politique fortement culturelle et touristique menée par le gouvernement du Président Talon depuis 2016.

Pour preuve, en dehors de la restitution des 26 œuvres précédemment évoquée, Gabin Djimassè est associé dans une certaine mesure à la création du Musée des Rois et des Amazones du Danxomé (MuRAD). En tant que ressource Humaine de taille, il est appelé à mettre ses connaissances au profit de l'exécution de ce projet. Il siège dans le comité de préfiguration du MuRAD et mène diverses activités sur le terrain, auprès des collectivités, entre autres, pour la réussite du chantier.

Comme si le sort avait décidé que Gabin Djimassè soit au four et au moulin en ce qui concerne le projet de création du MuRAD, il est sollicité par la Maison du Tourisme d'Abomey et Région pour la mobilisation sociale dans le cadre de l'animation de la Maison du Projet.

Il met à profit dans ce contexte son implication au sein de la communauté. Connue dans les milieux politiques, culturels et religieux (toutes confessions confondues), il pèse de son poids pour obtenir en un temps record l'acceptation de différents groupes-cibles à participer à des séances d'information et de sensibilisation autour du Projet Abomey.

Gabin Djimassè intervient à ce titre non pas comme membre du Comité de préfiguration du MuRAD mais en tant que Président du Conseil d'administration de l'Association de Développement Touristique d'Abomey et Région. Sa double casquette lui permet de maîtriser du bout des doigts le projet d'animation de la Maison du Projet et de le faire cerner par ses interlocuteurs.



**Photo 2 :** Gabin Djimassè lors d'une mobilisation sociale.

Source : Maison du Tourisme d'Abomey et Région, 2024.

Nous avons demandé à Gabin Djimassè comment l'on pourrait valoriser les Ressources Humaines Vivantes selon lui. Sa réponse est qu'il faut déjà que l'Etat prenne des dispositions pour donner une existence légale au statut de THV au Bénin. Ensuite, il faudra prendre des mesures de manière à leur assurer une couverture sociale minimale. Gabin Djimassè soutient que pour profiter au maximum des connaissances des THV, il sera nécessaire de mettre en place un organe ayant pour mission de régir leurs consultations qu'ils auront à donner. Son point de vue rejoint l'intention du gouvernement Talon qui a confié aux quatre Agences de sauvegarde de la

culture dans les aires socioculturelles la mission, entre autres, de mettre en œuvre des plans de préservation du patrimoine culturel immatériel de ces entités.

### **2.1.2. Traitement des informations collectées lors des entretiens avec Bachalou Nondichao**

Bachalou Nondichao est né vers 1937 dans une famille où la religion dominante est l'islam. Il est de la descendance directe du souverain Kpengla qui a régné sur le trône du Danxomé. Il est issu de la famille du fils de Kpengla qui a été initié à la religion musulmane et a pris le nom « Nondichao » au cours du règne du son père. A notre demande, il nous a raconté au cours de notre première entrevue l'histoire autour de son patronyme, nous éclairant ainsi sur de nouveaux aspects relatifs au passé du peuple fon.

Voûté mais parfaitement lucide, avec une mémoire qui ne flanche que rarement, Bachalou Nondichao se présente lui-même comme un curieux invétéré. Il a choisi très tôt sa voie, celle de la conservation du patrimoine culturel des Fon. Il dit devoir cette option à Pierre Verger, photographe et ethnographe franco-brésilien qui s'est intéressé aux cultures du Golfe de Guinée au point de se faire initier au Fa pour prendre le nom de baptême de Fatumbi.

Bachalou Nondichao a fait la rencontre de Pierre Verger pendant la période coloniale et celui-ci le prend comme apprenti photographe. Il venait d'entrer au collège mais il développe une telle passion pour la photographie qu'il laisse choir les études. Il se concentre sur sa formation professionnelle et accompagne son patron dans ses pérégrinations un peu partout au Bénin. Pierre Verger a filé le virus de la curiosité au jeune homme à qui il a d'ailleurs offert un de ses appareils photos.

Depuis les années 1950, Bachalou Nondichao fait figure de « gardien du temple des connaissances » sur le passé de la nation fon. Son profil en tant qu'informateur est intéressant puisqu'il est à la fois de la dynastie royale et un chercheur. De façon générale, les descendants des lignées royales sont formatés pour tenir, à propos des faits historiques, un discours donné au mépris éventuellement de résultats de recherche historiographique. Mais Bachalou Nondichao, lui, bien qu'appartenant à la grande famille des monarques ayant siégé sur le trône du Danxomé, essaie de se mettre au-dessus de la mêlée et de se montrer objectif à bien des égards. Il n'hésite parfois pas à remettre en cause la version de l'histoire officialisée par les lignées royales.

Bachalou Nondichao s'est dévoué pour la collecte d'informations auprès des personnes qu'il considérait comme les détenteurs de savoirs. Il a effectué quantité de voyages dans les départements alentour à celui du Zou afin d'apprendre de nouveaux éléments sur tel ou tel autre aspect d'histoire et/ou de la culture des Fon. Encore aujourd'hui, il continue d'aller à la quête de connaissances. A titre d'illustration, au cours de notre stage à la Maison du Tourisme d'Abomey et Région, il a séjourné pendant quelques jours en pays *maxi*, notamment à Savalou, pour raison de recherches sur le *Fa*.

Infatigable, Bachalou Nondichao a affirmé pendant nos échanges que sa croyance religieuse ne l'a pas empêché d'accéder à des cercles peu ouverts dans le monde *vodun*. Il s'est suffisamment investi dans ce milieu pour être respecté et admiré par les adeptes et dignitaires des différents cultes *vodun*. L'étendue de ses connaissances dans ce domaine a été applaudie, à l'en croire, au Brésil. Dans ce pays, l'un de ceux qu'il a visités pour partager ses données, des personnalités du monde *vodun* lui ont décerné une décoration constituée d'un couvre-chef et d'un collier faits à la main. C'est avec des étoiles dans les yeux qu'il nous racontait ce voyage qui l'a marqué.



**Photo 2 :** Bachalou Nondichao portant la décoration à lui octroyée par des dignitaires de culte *vodun* au Brésil  
Source : Travaux de terrain, Susuji Béhanzin, 2024

Bachalou Nondichao a travaillé pendant une quarantaine d'années au Musée historique d'Abomey. Guide de tourisme au sein de cette institution, il a eu l'opportunité de conduire la visite de hautes personnalités autant béninoises qu'étrangères. Il nous a présenté les trophées, médailles et autres objets de distinctions qu'il a reçus de la part de personnes physiques et morales dans le cadre du guidage.



**Photo 3 :** Bachalou Nondichao et sa mallette de médailles

Source : Travaux de terrain, Susuji Béhanzin, 2024



**Photo 4 :** Quelques médailles de Bachalou Nondichao

Source : Travaux de terrain, Susuji Béhanzin, 2024

Bachalou Nondichao, comme Gabin Djimassè, est membre du Comité de préfiguration du MuRAD. Il apporte dans ce cadre ses connaissances sur l'histoire du Danxome. Pour l'heure, il n'a pas encore bénéficié d'une distinction au plan national.

A la question de savoir comment les THV d'Abomey et par extension du Bénin pourraient être valorisés, il a répondu qu'il faudra organiser de temps en temps des conférences au cours desquelles la parole sera donnée aux personnes ayant ce statut afin qu'elles livrent le maximum de leurs savoirs avant la fin de leurs séjours sur terre. Il a dit que ce mécanisme a été appliqué à Abomey pendant la période coloniale où quelquefois des vieillards du terroir avaient été rassemblés dans les locaux de l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire) pour raison de collecte de données sur la culture locale. Selon lui, cette méthode permettrait de fixer sur des supports matériels les propos des personnes-ressources en vue de les analyser et de les exploiter plus tard.

### **2.1.3. Traitement des informations recueillies à travers le questionnaire adressé aux chercheurs**

Les questionnaires que nous avons soumis aux chercheurs du monde académique qui ont sollicité les deux personnes-ressources sujettes à notre étude THV nous ont permis d'obtenir des données d'importance sur ces dernières. Au total, 7 personnes sur 10 ont répondu aux questions concernant Gabin Djimassè. S'agissant de Bachalou Nondichao, 6 enquêtés sur 10 ont pris la peine de nous renvoyer les questionnaires avec des réponses.

Au nombre des universitaires ayant participé à l'enquête, nous pouvons citer : Bienvenu Akoha, Paul Akogni, Marie-Eve Cortes, Gaëlle Beaujean, Arnaud Zohou, etc. Pour rappel, la plupart des informateurs ont répondu à la fois aux questions relatives Gabin Djimassè et à Bachalou Nondichao.

A la question de savoir dans quelles circonstances le récepteur du questionnaire a rencontré Gabin Djimassè, la totalité des répondants a noté que c'est dans le cadre de recherches sur tel ou tel autre sujet ayant trait à l'histoire du Danxomé et/ou à la culture qui en émane. Les réponses sont similaires dans le cas de Bachalou Nondichao.

Répondant à une question, toutes les personnes ayant pris part à ce mini-sondage ont mentionné les principaux travaux pour lesquels ils ont sollicité Gabin Djimassè ou Bachalou Nondichao. Les enquêtés qui sont enseignants dans des universités ont cité des thèses de doctorat, des ouvrages et des articles dans le domaine des sciences sociales. L'écrivain et réalisateur de cinéma du lot, en la personne d'Arnaud Zohou, lui, a dit aller vers Bachalou Nondichao dans le cadre du tournage d'un film intitulé *Hangbé, Reine oubliée* sortie en 2001 et de deux livres portant, l'un sur cette reine et l'autre, sur le *vodun*.

Cherchant à savoir les termes que nos informateurs emploieraient pour qualifier Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao, nous avons intégré au questionnaire une question à ce propos. Nous avons ainsi obtenu des réponses variées, les considérant le premier ou le second comme un historien local, les autres comme un passeur entre les cultures et les générations. Précisément, Marie-Eve Cortes a d'ailleurs employé une expression nouvelle pour nous. Elle estime que Gabin Djimassè est un médiateur de l'histoire et de l'immatériel.

A la question de savoir si Gabin Djimassè peut être désigné sous le vocable de Trésor Humain Vivant, toutes les personnes ayant répondu aux questionnaires ont répondu par l'affirmative. Il en va de même pour Bachalou Nondichao. La plupart des enquêtés se sont montrés loquaces

sur ce point en expliquant pourquoi ils considèrent Gabin Djimassè ou Bachalou Nondichao comme des THV.

La dernière interrogation de notre double questionnaire est de nature à amener les enquêtés à nous indiquer d'autres personnes qui mériteraient le titre de THV à part celui à qui est consacré l'enquête. La quasi-totalité d'entre eux ont donné le nom de Bachalou Nondichao quand le questionnaire est dédié à Gabin Djimassè et de Gabin Djimassè quand le questionnaire porte sur Bachalou Nondichao.

## ***2.2. Analyse et interprétation des résultats***

Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao nous ont fourni des informations-clés sur eux-mêmes. Il est de ces renseignements qu'ils ne pourraient être que les seuls à nous donner. Notre approche méthodologique qui a consisté à échanger plusieurs de vive voix avec chacun d'eux nous a permis d'obtenir de mieux les connaître et de cerner le sens de leur engagement pour la conservation et la transmission du patrimoine culturel du peuple fon.

A la lumière des informations qu'ils nous ont servies sur leurs parcours respectifs ainsi que des témoignages des autres personnes approchées dans le cadre de cette étude, Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao font figure de chercheurs attirés. Ils ont fait preuve d'une curiosité remarquable tout au long de leurs vies. C'est depuis leur jeune âge qu'ils ont commencé par collecter des informations auprès des personnes d'âge mûr qui constituaient des mines de connaissances. C'est donc depuis des décennies qu'ils emmagasinent des données et qu'ils soumettent ensuite à leur sens critique et à des analyses.

Les deux hommes ne sont certes pas de la même génération, Bachalou Nondichao étant plus vieux que Gabin Djimassè d'environ 22 ans. Mais ils ont emprunté des chemins qui ont fini par se croiser. Ils ont bien des points de ressemblance. Le plus âgé des deux, Bachalou Nondichao, a débuté en pleine adolescence sa carrière dans le monde de la recherche à titre personnel, loin des contraintes auxquelles sont soumis les chercheurs des milieux universitaires. Il a su aller au-delà des considérations d'ordre religieux pour s'intéresser à la culture *vodun*. Il n'a jamais caché sa foi islamique. Et pourtant, il a toujours été accepté dans les sphères des dignitaires *vodun*.

Gabin Djimassè a un parcours semblable à celui de Bachalou Nondichao. A la différence que lui il a obtenu le baccalauréat et a fait l'université, il a également débuté ses enquêtes à l'âge où les jeunes gens n'ont pas encore une idée précise de ce qu'ils feront à l'avenir. La curiosité

intellectuelle à laquelle son père l'a initié dans son enfance l'a amené à consentir à maints sacrifices pour poursuivre la mission de conservation du patrimoine des peuples aja-tado qu'il s'est donné.

Gabin Djimassè ne s'est pas limité à la sauvegarde des connaissances et savoir-faire à travers les sources orales. Il a pris le soin de collectionner des objets ayant rapport avec le panthéon *vodun* et le système de divination Fa. Sa collection est composée d'éléments de natures diverses. Alors que certains objets sont culturels, d'autres sont purement cultuels et ont servi dans des cérémonies ou rituels *vodun*. Cette collection hors du commun suscite des convoitises quand elle est exposée. Selon les propos de son auteur, confirmés par des proches à lui, des expatriés ont plusieurs fois demandé à acquérir des pièces dans le lot.

Gabin Djimassè s'est toujours opposé à l'idée de vendre des biens de ce type à des personnes venant de loin. Par contre, il est prêt à céder une bonne partie de sa collection pour la constitution d'un musée à l'Université d'Abomey-Calavi et du Musée *vodun* en création à Porto-Novo. Cela montre que Gabin Djimassè a un tel ancrage au sein de sa communauté qu'il lui est impensable de laisser des biens culturels du terroir s'échapper vers d'autres contrées. Même contre de fortes sommes d'argent, il a refusé de céder des œuvres de sa collection à des amateurs d'arts venus d'ailleurs. Attaché à la protection des richesses culturelles locales, il a longtemps été un incompris dans son environnement immédiat.

Etiqueté pendant ses jeunes années comme un jeune homme peu sérieux qui ne sait pas quoi faire de sa vie parce qu'il a emprunté le chemin de la préservation du patrimoine, il ne s'est pas laissé détourner. Il avait conscience que ce n'était pas la voie indiquée pour jouir d'une abondance matérielle. Il savait qu'il connaîtrait des fins de mois difficiles, compliquées à gérer financièrement. Mais il est resté ferme sur sa conviction.

Ce n'est que depuis l'élaboration par le gouvernement Talon d'un programme à visée culturelle et touristique que Gabin Djimassè a commencé par bénéficier d'une reconnaissance à sa taille. Quand les pouvoirs publics se sont lancés dans cette direction, ils ont su le trouver et l'ont sollicité en tant que personne-ressource. Ainsi s'est-il retrouvé dans l'équipe déléguée par le Président de la République pour récupérer en France les 26 œuvres évoqués plus haut. Cela prouve que Gabin Djimassè n'est certes pas l'homme de culture le plus populaire au Bénin. Mais quand il est question d'obtenir des informations de qualité sur l'histoire et la culture du peuple fon, bien des chemins mènent vers lui.

Quant à Bachalou Nondichao, il se cultive à propos de la nation fon depuis plus de 70 ans. Il n'a jamais cessé d' étoffer ses connaissances. Disposé à transmettre ce qu'il a engrangé au fil de ses enquêtes, c'est avec un plaisir latent qu'il entretient ses visiteurs sur les sujets qu'il maîtrise.

Véritable chercheur, il n'hésite pas à avouer ses limites, affirmant, si nécessaire, qu'il n'a pas effectué de recherche sur tel ou tel autre aspect d'un sujet donné. Et quand il arrive que sa mémoire refuse d'obéir à son cerveau, il présente ses excuses et dit avoir oublié ce qu'il voulait dire. Parfois, il se rappelle de ce qui lui avait échappé et revient là-dessus. L'humilité qu'il affiche lors des entretiens interpelle le jeune chercheur que nous sommes et mérite d'être soulignée.

Bachalou Nondichao a une réputation bien assise dans le monde universitaire. Il est l'informateur fidèle de nombre d'enseignants depuis des décennies. Le professeur Akoha a d'ailleurs précisé dans ses réponses à notre questionnaire à lui adressé qu'il a fait sa connaissance en 1976 dans le cadre de ses travaux de terrain pour l'obtention de sa thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. Avec le temps, il s'est lié d'amitié avec lui et l'a sollicité plusieurs autres fois pour ses recherches.

La disponibilité dont fait preuve Bachalou Nondichao quand il s'agit de l'interviewer pour des raisons d'enquête montre qu'il est dans une logique de transmission de connaissances ancestrales qu'il détient aux générations actuelles et celles à venir. Voilà une caractéristique qui définit les Trésors Humains Vivants.

Comme Gabin Djimassè, Bachalou Nondichao a commencé par obtenir de la considération de la part des plus hautes autorités politiques au Bénin seulement depuis l'arrivée au pouvoir du Président Patrice Talon. Les chantiers entrepris par celui-ci dans le domaine des arts, de la culture et du tourisme ont nécessité l'appui de détenteurs de connaissances ancestrales au sein de leurs communautés. Bachalou Nondichao fait partie du Comité de préfiguration du Musée des Rois et des Amazones du Danxomé. Cette nomination est loin d'être une distinction à proprement parler. Mais elle couronne un tant soit peu de longues décennies de don de soi pour la sauvegarde du patrimoine immatériel du peuple fon.

Les chercheurs ayant répondu à nos questionnaires sont unanimes sur le fait que Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao peuvent être considérés comme des Trésors Humains Vivants au sein de la communauté fon. Les arguments invoqués pour soutenir cette opinion sont, entre autres, la densité des connaissances, la pluralité des sujets maîtrisés, l'apport indéniable à la

connaissance de l'histoire et de la culture du peuple fon, la volonté de transmettre le maximum de savoirs à la génération actuelle.

Aucun de ces chercheurs n'a mentionné quelqu'un autre que Gabin Djimassè ou Bachalou Nondichao comme potentiel candidat au statut de Trésor Humain Vivant à Abomey. Ce fait nous fait parvenir à deux conclusions. Primo, ces deux personnalités du monde de la culture à Abomey sont si bien outillées que les chercheurs les considèrent comme les seules à avoir un si haut niveau de connaissances et savoir-faire qui apportent du sens aux éléments du patrimoine culturel immatériel du peuple fon. Secundo, nous avons su choisir comme THV deux messieurs reconnus dans le monde universitaire et de plus en plus au sommet de l'Etat.

La valorisation des Trésors Humains Vivants d'Abomey commence avant tout par l'identification de ces derniers. C'est la raison pour laquelle nous avons concentré nos enquêtes sur le parcours des deux personnalités ici concernées et l'image qu'ils renvoient à ceux qui les consultent pour des recherches en sciences sociales. L'une des façons de mettre en valeur des THV est de les faire connaître au-delà du monde des chercheurs. De plus, le simple fait de leur consacrer un mémoire constitue une reconnaissance de leur engagement pour la préservation des richesses culturelles ancestrales.

### ***2.3. Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs, et vérification des hypothèses de recherche.***

Ici, nous revenons sur la problématique et les objectifs à la lumière des résultats de recherche. Nous vérifions également les hypothèses énoncées plus haut. Les résultats nous ont permis de répondre à la problématique et donc aux questions qui la composent. A la question générale qui est de savoir comment valoriser les THV au Bénin, particulièrement à Abomey, des éléments de réponse ont été apportés tout au long de l'analyse des résultats.

La première question spécifique est la suivante : « Qui sont ceux qui peuvent prétendre au statut de Trésors Humains Vivants à Abomey ? ». Le dépouillement des questionnaires nous a permis d'y trouver une réponse du point de vue des chercheurs. Ces derniers s'alignent sur la définition que donne l'UNESCO des THV. Ils affirment sans ambages que Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao peuvent être considérés comme des Trésors Humains Vivants de la communauté fon.

Notre recherche documentaire, qui se fait remarquer dans la revue de la littérature, nous amène à appréhender cette question sous l'angle de la législation béninoise. Le décret n° 2023 – 258

du 10 mai 2023, en son article 32, définit les critères à partir desquels une personne peut être qualifiée de Trésor Humain Vivant en République du Bénin.

Le parcours de Gabin Djimassè et les témoignages des chercheurs en sa faveur nous amènent à le désigner comme une personne pouvant prétendre au statut de THV. Idem pour Bachalou Nondichao. Notre première hypothèse qui veut que ces deux messieurs soient considérés comme des Trésors Humains Vivants se trouve donc validée.

La deuxième question spécifique se formule comme suit : « Quels sont les mécanismes existants permettant la valorisation des THV à Abomey ? » Notre analyse des informations collectées nous amène à répondre qu'il n'en existe pas. Le concept de Trésor Humain Vivant n'est pas encore établi au Bénin.

Ce n'est qu'en 2023 que des dispositions légales ont été prises pour lui donner une existence juridique. Notre hypothèse concernant cette question spécifique selon laquelle la valorisation des THV n'est pas encore effective à Abomey est confirmée. Créées en janvier 2024, les quatre Agences de sauvegarde du patrimoine des aires socioculturelles ont vu chacune un directeur nommé à sa tête en novembre 2024. Il ne nous reste qu'à espérer que ces entités mettent en place des mécanismes de valorisation des THV au sein des communautés.

Quelles approches pour valoriser les Trésors Humains Vivants à Abomey ? Ainsi formulée, la troisième question spécifique trouve des éléments de réponse dans l'analyse des informations collectées. Gabin Djimassè nourrit l'espoir que les Agences de sauvegarde de la culture des aires socioculturelles sauront établir les mécanismes de valorisation des THV d'Abomey et d'ailleurs. Si les perspectives se matérialisent, on aura alors un système de mise en valeur des THV en bonne et due forme. Les initiatives susceptibles de contribuer à la valorisation des personnes ayant rang de Trésor Humain Vivant sont invoquées par Bachalou Nondichao.

En nous basant sur les résultats d'étude, nous pouvons affirmer que la problématique, les objectifs et les hypothèses de recherche sont en corrélation avec l'analyse des informations effectuée.

## **Chapitre III**

Projet d'organisation, d'enregistrement et de  
transcription de conférences-débats  
publiques pour la valorisation des Trésors  
Humains Vivants de la commune d'Abomey

Dans ce chapitre, le dernier de notre mémoire, nous présentons notre projet professionnel dont le but est de valoriser les personnes-ressources pouvant prétendre au statut de Trésor Humain Vivant à Abomey, en l'occurrence Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao.

### ***3.1. Contexte et justification***

Il est de notoriété publique que les personnes qui détiennent des savoirs et savoir-faire ancestraux dans plusieurs domaines sont d'une utilité capitale au sein d'un peuple. Elles jouent le rôle de gardien des traditions, de l'histoire et du patrimoine immatériel dans leurs communautés. Appelées à raison personnes-ressources, ces personnes constituent des mines de savoirs.

C'est le cas de Gabin Djimassè et de Bachalou Nondichao à Abomey. Ces deux messieurs ont emmagasiné tant de connaissances sur le passé et la culture du peuple fon qu'ils semblent aujourd'hui incontournables quand il est question de mener des recherches dignes du nom en sciences sur ce peuple. Mais qu'en sera-t-il demain quand ils ne seront plus de ce monde ? Et même bien avant qu'ils ne fassent le voyage *ad patres*, qu'advient-il si, par un concours de circonstances, l'un et/ou l'autre venait à perdre partiellement ou totalement la mémoire ?

A ces deux questions, il urge de trouver des réponses qui vont dans le sens de la préservation des connaissances que détiennent ces deux personnes-ressources ayant rand de THV. C'est dans cette dynamique que nous avons décidé de consacrer notre travail en vue de l'obtention du master en management de la culture et du tourisme à ces deux mastodontes de la culture dans toute la partie méridionale de notre pays et particulièrement d'Abomey. En effet, notre projet professionnel est la suite logique de cette option.

Le projet consiste en l'organisation, l'enregistrement et la transcription de conférences-débats publiques dont les deux principaux acteurs sont Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao. L'idée est d'accorder la parole aux deux hommes afin qu'ils livrent chacun le maximum d'éléments dont il a connaissance sur des sujets ayant rapport à l'histoire et au patrimoine d'Abomey. Cette manière de faire nous semble idéale pour saisir la quintessence de leurs connaissances et la sauvegarder.

Il est vrai que Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao ont déjà été consulté par un nombre impressionnant de chercheurs. Quand on sait combien les recherches en sciences sociales sont encadrées en vue de répondre à des contraintes académiques, par exemple, on ne saurait soutenir qu'ils ont eu à livrer la majeure partie de la matière dont ils disposent. Ni l'un, ni l'autre n'a

encore eu l'occasion de développer pendant ne serait-ce qu'une demi-heure un aspect du patrimoine culturel du peuple fon.

Le projet d'organisation, d'enregistrement et de transcription de conférences-débats publiques données par les Trésors Humains Vivants d'Abomey ambitionne d'offrir à ces derniers une plateforme comme ils n'ont en jamais eue. Cela nous paraît pertinent d'autant plus qu'à travers les entretiens eus avec Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao, nous avons compris qu'ils ont le souci de transmettre à la génération actuelle ce qu'ils savent de la communauté fon. Ce projet apporterait donc une réponse significative à la problématique de la conservation des savoir-faire et connaissances hérités des anciens.

Un tel projet offre deux niveaux de sauvegarde. Nous avons d'une part l'enregistrement audiovisuel et de l'autre, la transcription. En effet, l'oralité et l'écriture sont à la fois promues. Captées sur les supports techniques, les images et voix de nos personnes-ressources serviront d'archives. La transcription des propos en documents écrits permettra de fixer leurs paroles pour les diffuser largement et les faire parvenir aux générations futures.

Notre projet professionnel s'inscrit donc dans une logique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de la communauté fon. En mettant les Trésors Humains Vivants d'Abomey au-devant de la scène, nous leur rendons un hommage mérité, nous les célébrons et les présentons au reste de la communauté comme aux personnes étrangères comme des personnalités vénérables. Ce projet est censé braquer les feux des projecteurs sur ceux qui sont longtemps restés dans l'ombre des chercheurs académiques. Il vise à placer les THV d'Abomey en vedette afin qu'au-delà des universitaires, d'autres publics reconnaissent la place qu'ils occupent dans l'écosystème culturel dans leur communauté.

Le projet d'organisation, d'enregistrement et de transcription de conférences-débats données par les Trésors Humains Vivants de la Cité royale est la solution que nous dégageons pour la problématique de notre étude. Cela effleure l'idée de Bachalou Nondichao qui suggère qu'il faut rassembler les vieillards dans un cadre pour collecter les informations dont ils disposent. Nous, nous estimons cependant que la parole ne doit être donnée qu'à ceux qui ont fait leur preuve en matière de préservation du PCI. La raison est simple, tous les vieillards ne sont pas des bibliothèques. Ils sont très peu, ceux qui engrangent des savoir-faire et connaissances à propos de leur peuple depuis des décennies.

Alors, pour notre projet, nous nous limitons à Gabin Djimassè et à Bachalou Nondichao, deux références en termes de recherche sur le peuple fon. A la question principale de notre étude qui est de savoir comment valoriser les THV d'Abomey, nous répondons ceci : installons micros et caméras puis donnons-leur parole en leur posant des questions pour qu'ils se prononcent sur des sujets relatifs à leur communauté !

### ***3.2. Description du projet : objectifs, résultats attendus, phases et durée***

Le projet d'organisation, d'enregistrement et de transcription de conférences-débats publiques consiste à donner la possibilité aux Trésors Humains Vivants d'Abomey afin qu'ils livrent le maximum des connaissances qu'ils ont emmagasiné durant leurs vies. Il poursuit le but de conserver l'essentiel de ce que ces gardiens de transition et médiateurs du patrimoine immatériel du peuple fon ont mémorisé pendant des décennies.

#### **3.2.1. Objectifs**

Ce projet de collecte de données massives répond au devoir qu'a la génération actuelle de sauvegarder les richesses culturelles de la communauté fon pour les générations à venir. Il urge de prendre les dispositions idoines pour ne pas laisser sombrer dans la nuit de l'oubli des techniques d'art et d'artisanat, des savoirs endogènes dans le domaine de la médecine, des mécanismes de protection de l'environnement, des connaissances relatives à l'organisation sociale traditionnelle, etc. Dans une société où l'oralité a longtemps été et demeure dans une certaine mesure le maître moyen de transmission de savoirs et savoir-faire, il convient de l'exploiter pleinement et d'en faire un atout plutôt qu'une source historiographique limitée.

Le projet d'organisation, d'enregistrement et de transcription de communications données par des Trésors Humains Vivants d'Abomey propose une façon novatrice de faire d'écrire l'histoire du peuple émanant du royaume de Danxomé. Son objectif général est de valoriser les THV d'Abomey en collectant publiquement auprès d'eux des données brutes susceptibles d'alimenter de nos jours et plus tard la recherche. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- saisir sur des supports durables les propos des THV d'Abomey livrant leurs connaissances sur des sujets d'intérêt scientifique donnés ;
- constituer des archives de sources orales de valeur pour favoriser une meilleure connaissance du peuple fon ;

- lutter contre la perte d'une bonne quantité de savoirs et savoir-faire en raison du décès des traditionnistes, ceux qui semblent être les derniers à conserver dans leurs mémoires des savoirs ancestraux et
- assurer la transmission des données de qualité sur l'histoire et la culture de la nation fon aux générations futures.

Notre projet se veut être une vaste campagne de collecte de données sur le passé et le patrimoine immatériel de la communauté fon.

### **3.2.2. Résultats attendus**

Les résultats attendus à la fin de ce chantier sont les suivants :

- les THV d'Abomey sont valorisés grâce à l'opération publique de collecte de données auprès d'eux ;
- les propos des THV d'Abomey ont été captés sur des supports durables ;
- des archives de sources orales à haute valeur sont constituées pour favoriser une meilleure connaissance du peuple fon ;
- des données massives émanant des traditionnistes sont sauvegardées et peuvent leur survivre ;
- la transmission d'informations de qualité aux prochaines générations est assurée.

Ces différents résultats seront atteints progressivement au cours de la réalisation du projet.

### **3.2.3. Phases**

Notre projet se décline en trois étapes. A la première phase, les communications seront données dans des lieux publics et ouvertes gratuitement à tout le monde. La salle requise pour cela devra avoir une capacité d'accueil de 100 personnes assises. Les deux THV ici identifiés seront interrogés sur des thématiques choisies en avance et rendues publiques à travers divers médias. Ainsi, toute personne qui souhaite participe aux séances d'enregistrement des conférences aura le loisir de se préparer en connaissance de cause.

Outre les deux historiens locaux, la parole sera donnée aux participants. Ceux-ci auront la latitude de donner leurs opinions, d'apporter des compléments d'information ou de contredire les conférenciers. Les communications seront diffusées sur les médias sociaux en live afin de permettre des interventions à distance. Tous les propos tenus lors des séances seront enregistrés in extenso. Il se fera des enregistrements sonores et visuels avec des appareils de qualité.

A la deuxième phase, les éléments audios enregistrés seront exploités pour aboutir à des documents écrits. Il sera donc question de créer une résidence de transcription afin de fixer par écrit tout ce qui a été dit lors des conférences-débats. L'enjeu à ce niveau sera de transcrire fidèlement les propos. Il faudra donc que les transpositeurs, s'il le faut, écoute plusieurs fois un passage avant de procéder à sa transcription.

La troisième et dernière phase de notre projet consiste en l'édition des éléments transcrits. Etant donné qu'il s'agit de mettre à la portée de tout monde des documents portant sur l'histoire et le patrimoine immatériel d'un peuple, il sera nécessaire de toiletter un tant soit peu les contenus. Les THV ayant animées les communications seront donc appelés à des ateliers visant à donner, si nécessaire, des précisions sur des dates et/ou périodes qu'ils auront avancées, sur des récits qu'ils auront dits mais remis en cause par des tiers, sur des propos dont l'enregistrement est de mauvaise qualité et n'a pas facilité la transcription. Le but sera de parvenir à des contenus dépouillés au maximum d'erreurs. Les documents finaux se présenteront sous forme d'ouvrages constitués chacun de plusieurs tomes dédiés à des thèmes donnés.

#### **3.2.4. Durée**

Il s'agit d'un projet sur le long terme, l'idée étant de recueillir auprès des THV d'Abomey des données sur le peuple fon jusqu'à ce que la mort en décide autrement. Toutefois, de façon précise, nous nous projetons sur 5 ans. Donc, pendant 5 années, nous organiserons des campagnes de collecte d'informations massives à travers des conférences-débats, à raison d'une campagne par année. A chaque campagne, 30 communications consacrées à 30 différentes thématiques et durant deux heures chacune seront organisées. Sur les 5 ans, nous projetons de réaliser donc 150 conférences-débats avec les THV d'Abomey. La durée prévisionnelle de chaque campagne est de trois mois.

### ***3.3. Acteurs et bénéficiaires finaux***

Pour le chantier de valorisation des Trésors Humains Vivants d'Abomey à travers des communications destinées au grand public, nous avons d'une part les acteurs et de l'autre, les bénéficiaires finaux.

#### **3.3.1. Acteurs**

Les principaux acteurs de notre projet d'enregistrement et de transcription de conférences-débats publiques sont les deux Trésors Humains d'Abomey présentés dans notre étude : Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao. Pour la modération des débats, nous solliciterons

l'intervention d'enseignant d'université. Nous veillerons à ce que chaque compagne de conférences-débats soit conduite par un même professeur afin qu'il y ait de la suite dans les interventions. Comme les THV, le modérateur prendra également part aux ateliers de peaufinage des contenus transcrits.

Hormis ces trois acteurs, des universitaires de tous domaines confondus seront invités à chaque fois. Des appels à participation seront lancés publiquement et ciblera notamment les étudiants, les dignitaires de cultes *vodun*, les responsables de familles de renom d'Abomey et divers autres publics en fonction des thématiques à aborder.

### **3.3.2. Bénéficiaires finaux**

Les bénéficiaires finaux de notre projet sont de différents profils. Nous pouvons citer la communauté des chercheurs en sciences sociales regroupant enseignants universitaire, étudiants et curieux de tous ordres, les familles royales d'Abomey, les bibliothécaires et toutes les personnes nourrissant un intérêt pour le passé et le patrimoine culturel de la nation fon.

## ***3.4. Stratégie de mise en œuvre du projet***

Afin d'exécuter notre projet de collecte de données auprès des THV d'Abomey et de transcription, nous avons élaboré une stratégie qui se présente en deux volets. Il y a la composition de l'équipe de mise en œuvre et la programmation des activités.

### **3.4.1. Equipe d'exécution du projet**

La réalisation de notre projet nécessite la mise en place d'une équipe. Cette dernière est formée autour du porteur du projet que nous sommes. Notre équipe projet se présente comme suit :

**Tableau 1** : Présentation de l'équipe projet

| <b>Poste</b>                    | <b>Mission</b>                                                          | <b>Diplôme requis</b>                              |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Chef projet (porteur du projet) | Gérer l'équipe, coordonner et superviser les activités                  | Master en management de la culture et du tourisme  |
| Responsable technique           | Mettre en œuvre le projet en termes du matériel et de la logistique     | Master d'une école d'informatique ou d'ingénierie  |
| Responsable financier           | Suivre le budget, analyser les écarts, produire des rapports financiers | Master en sciences économiques                     |
| Deux conférenciers              | Animer les conférences-débats                                           | Néant                                              |
| Modérateur                      | Modérer les conférences-débats                                          | Doctorat dans une discipline des sciences sociales |

Source : Susuji Béhanzin, 2024

Pour mettre en œuvre le projet, nous aurons à faire appel à des prestataires en fonction du besoin.

### **3.4.2. Planification de la mise en œuvre**

Le projet d'organisation, d'enregistrement et de transcription de conférences-débats données par des THV d'Abomey se déroulera par séquences sur les 5 ans. Ici, nous exposons à travers le tableau suivant le calendrier de la première campagne de communications prévue 2025.

**Tableau 2 :** Calendrier de la première campagne de conférences-débats

| An 1                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Période                | Activité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Janvier-Mars 2025      | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretiens avec les THV concernés en vue de leur exposer les tenants et aboutissants du projet</li> <li>▪ Présentation du projet à la communauté universitaire</li> <li>▪ Identification de l’enseignant d’université devant jouer le rôle de modérateur</li> <li>▪ Identification des thèmes</li> </ul> |
| Avril-Juin 2025        | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification du lieu ou des lieux où auront lieu les 30 conférences-débats</li> <li>▪ Démarches administratives pour obtenir des autorisations, si nécessaire</li> <li>▪ Prise de contact avec les potentiels partenaires financiers</li> <li>▪ Démarches bancaires</li> </ul>                         |
| Juillet-Septembre 2025 | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déroulement des 30 conférences-débats</li> <li>▪ Transcription des contenus enregistrés</li> <li>▪ Relecture et correction des documents</li> <li>▪ Edition des écrits</li> </ul>                                                                                                                        |
| Octobre-Décembre 2025  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement des livres issus des conférences-débats</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                             |

Source : Susuji Béhanzin, 2024

Ces activités ont un coût que nous avons évalué.

### 3.5. Budget prévisionnel

Nous avons budgétisé notre projet d'enregistrement et de transcription de conférences-débats animées par des Trésors Humains Vivants d'Abomey. Le budget prévisionnel est présenté dans le tableau ci-après.

**Tableau 3 : Budget prévisionnel**

| Nature des dépenses |                               | Quantité | Coût unitaire (en FCFA) | Coût total (en FCFA) | Pourcentage par rapport au budget |
|---------------------|-------------------------------|----------|-------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| Equipements         | Ordinateur                    | 2        | 350 000                 | 700 000              | 3 %                               |
|                     | Lot de consommables           | 1        | 50 000                  | 50 000               |                                   |
|                     | Imprimante                    | 1        | 250 000                 | 500 000              |                                   |
|                     | <b>Sous-total Equipements</b> |          |                         | <b>1 250 000</b>     |                                   |
| Equipe Projet       | Chef projet                   | 12       | 300 000                 | 3 600 000            | 58 %                              |
|                     | Responsable technique         | 12       | 230 000                 | 2 760 000            |                                   |
|                     | Responsable financier         | 12       | 230 000                 | 2 760 000            |                                   |
|                     | Cachet des conférenciers      | 30       | 400 000                 | 12 000 000           |                                   |
|                     | Cachet du modérateur          | 30       | 100 000                 | 3 000 000            |                                   |

| Nature des dépenses                             |                                                            | Quantité                                      | Coût unitaire (en FCFA) | Coût total (en FCFA) | Pourcentage par rapport au budget |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------|----------------------|-----------------------------------|
|                                                 | <b>Sous-total Equipe Projet</b>                            |                                               |                         | <b>24 120 000</b>    |                                   |
| <b>Enregistrement, transcription et édition</b> | Enregistrement audiovisuelle                               | 30                                            | 50 000                  | 1 500 000            | <b>19 %</b>                       |
|                                                 | Transcription                                              | 30                                            | 50 000                  | 1 500 000            |                                   |
|                                                 | Relecture et correction                                    | 30                                            | 25 000                  | 750 000              |                                   |
|                                                 | Tome de livre                                              | 7                                             | 500 000                 | 4 200 000            |                                   |
|                                                 | <b>Sous-total Enregistrement, transcription et édition</b> |                                               |                         | <b>7 950 000</b>     |                                   |
| <b>Communication</b>                            | Confection de bâches au grand format                       | 4                                             | 60 000                  | 240 000              | <b>9 %</b>                        |
|                                                 | Impression de prospectus                                   | 3 000<br>(100 prospectus x 30 communications) | 200                     | 600 000              |                                   |
|                                                 | Diffusion sur YouTube des conférences-débats               | 30                                            | 60 000                  | 1 800 000            |                                   |
|                                                 | Station de radio                                           | 2                                             | 50 000                  | 100 000              |                                   |
|                                                 | Chaîne de télévision                                       | 2                                             | 500 000                 | 1 000 000            |                                   |
|                                                 | Presse écrite                                              | 4                                             | 10 000                  | 40 000               |                                   |
|                                                 | <b>Sous-total Communication</b>                            |                                               |                         | <b>3 780 000</b>     |                                   |
| <b>O rg a n i s m e</b>                         | Location de salle équipée de meubles                       | 30                                            | 70 000                  | 2 100 000            |                                   |

| Nature des dépenses |                                                  | Quantité                                                                          | Coût unitaire (en FCFA) | Coût total (en FCFA) | Pourcentage par rapport au budget |
|---------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------|-----------------------------------|
|                     | Rafrâichissement                                 | 300<br>(1 bouteille d'eau<br>x 3 principaux<br>animateurs x 30<br>communications) | 600                     | 180 000              | 6 %                               |
|                     | Sous-total Organisation pratique des conférences |                                                                                   |                         | 2 280 000            |                                   |
| Imprévus            | Imprévus (5 % au maximum du budget)              |                                                                                   |                         | 1 969 000            | 5 %                               |
|                     | Sous-total Imprévus                              |                                                                                   |                         | 1 969 000            |                                   |
| Coût global         |                                                  |                                                                                   |                         | 41 349 000           | 100 %                             |

**Source : Susuji Béhanzin, 2025**

Notre budget prévisionnel pour la mise en œuvre du projet d'enregistrement et de transcription de conférences-débats est de **41 349 000 FCFA**. La mobilisation des ressources implique la mise en place et l'exécution d'un plan de financement.

### **3.6. Plan de financement prévisionnel**

Au vu du budget prévu pour la mise en œuvre de l'intervention, il nous faudra bénéficier de différentes sources de financement. En effet, nous avons identifié certaines institutions comme de potentiels partenaires financiers. Il y aura quatre niveaux de mobilisation des fonds. Le premier niveau est l'apport personnel. Nous devons contribuer à la mise en œuvre du projet à une certaine hauteur.

Le deuxième niveau est la demande de soutien financier. Nous nous orienterons dans cette optique vers l'Agence de Développement des Arts et de la Culture (ADAC) et l'Ambassade de France, deux institutions connues pour appuyer des projets de même nature que le nôtre. Le troisième niveau de mobilisation des ressources financières est l'emprunt bancaire. Nous aurons recours à des banques pour une demande de prêt.

Le quatrième niveau de mobilisation financière est la levée de fonds auprès des collectivités. Nous lancerons un appel à dons à l'endroit des personnes physiques et personnes morales souhaitant soutenir notre projet.

**Tableau 4 : Plan de financement prévisionnel de l'an 1 du projet**

| Source de financement         | Montant (en FCFA) | Pourcentage par rapport au budget |
|-------------------------------|-------------------|-----------------------------------|
| <b>Apport personnel</b>       | 4 134 900         | 10 %                              |
| <b>ADAC</b>                   | 14 472 150        | 35 %                              |
| <b>Ambassade de France</b>    | 14 472 150        | 35 %                              |
| <b>Emprunt bancaire</b>       | 4 134 900         | 10 %                              |
| <b>Dons des collectivités</b> | 4 134 900         | 10 %                              |
| <b>Total</b>                  | <b>41 349 000</b> | <b>100 %</b>                      |

Source : Susuji Béhanzin, 2025

La mobilisation des ressources selon le plan prévisionnel se fera entre avril et juin 2025.

### ***3.7. Impact du projet***

L'impact de notre projet d'enregistrement et de transcription de conférences-débats publics données par les THV d'Abomey sera perceptible au moins 5 années après sa mise en œuvre. Cela se remarquera au niveau :

- du porteur de projet ;
- des THV concernés ;
- des bénéficiaires ;
- du peuple fon.

Une fois ce projet réalisé, en tant que son concepteur, nous aurons à coup sûr la satisfaction morale d'avoir contribué à la valorisation des Trésors Humains Vivants d'Abomey et par ricochet à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de la nation fon. Cette intervention devrait nous positionner idéalement pour des projets culturels et touristiques.

A propos des Trésors Humains Vivants mis en valeur, l'impact de l'action s'assimilera sans doute au renforcement de leur renommée. Cela pourrait accélérer le processus de valorisation des THV au Bénin dont devraient s'occuper en partie les Agences de sauvegarde de la culture dans les aires socioculturelles.

Quant aux bénéficiaires du projet, ils auront à disposition de nouvelles sources de données sur le patrimoine à travers les ouvrages édités, fruit des conférences-débats publics. En ce qui concerne le peuple fon en général, il aura de la matière pour se ressourcer à tout moment et assurer la continuité culturelle qui est gage de la survie de tout peuple.

## Conclusion

Abandonnées à elles-mêmes, les personnes pouvant prétendre au statut de Trésor Humain Vivant à Abomey ne sont pas mises en valeur comme il le faudrait. Et pourtant, elles se rendent tout le temps disponible pour aider les chercheurs du monde académique à mener leurs travaux dans le domaine des sciences sociales. Elles sont reconnues comme des garants de la continuité culturelle du peuple fon au sein de la communauté universitaire. Mais leur influence s'arrête là. Pire, elles ne profitent pas d'avantages financiers leur permettant de gérer au mieux leurs vieux jours.

Dans ce mémoire, nous avons identifié deux personnes ayant le profil de Trésor Humain Vivant à Abomey, à savoir : Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao. Nous avons montré qu'ils méritent bien le statut de Trésor Humain Vivant d'Abomey et que des dispositions doivent être prises pour les mettre en valeur. Notre projet professionnel est élaboré en guise de solution à la problématique de notre étude. L'idée qui le sous-tend est de valoriser les THV d'Abomey et de sauvegarder le PCI du peuple fon à partir de conférences-débats publiques.

Ce travail de recherche, au-delà du contexte académique dans lequel il s'inscrit, cherche à explorer de nouveaux horizons en matière d'application des sciences sociales au Bénin. Il ambitionne de remettre les vieillards dotés de connaissances ancestrales au centre de la communauté, connus et respectés des enfants, des jeunes et des adultes. En l'occurrence, le projet culturel qu'il renferme célèbre l'oralité tout en garantissant la sauvegarde des données qu'elle abrite à travers les supports techniques et l'écriture.

## Liste des figures, photos et tableaux

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : Emplacement de la MTAR                                       | 30 |
| Photo 1 : Gabin Djimassè élevé au rang de Chevalier de l'Ordre national | 44 |
| Photo 2 : Gabin Djimassè lors d'une mobilisation sociale                | 46 |
| Photo 3 : Bachalou Nondichao et sa mallette de médailles                | 48 |
| Photo 4 : Quelques médailles de Bachalou Nondichao                      | 49 |
| Tableau 1 : Présentation de l'équipe projet                             | 64 |
| Tableau 2 : Calendrier de la première campagne de conférences-débats    | 65 |
| Tableau 3 : Budget prévisionnel                                         | 66 |
| Tableau 4 : Plan de financement prévisionnel de l'an 1 du projet        | 69 |

## Bibliographie

### ➤ Ouvrage

Gayibor, Nicoué, (2011), *Sources orales et histoire africaine*, Paris, L'Harmattan, 222 p.

### ➤ Mémoires et thèses

Gaignard, Valentine, (2023), *L'effectivité de la protection internationale du patrimoine culturel*, Mémoire pour le Certificat de recherche approfondie, Institut des Hautes Études Internationales, Université Paris II Panthéon-Assas, 182 pages.

Gbèlidji, Nado Dégan, (2019), *Contribution à la sauvegarde des palais royaux d'Abomey (Musée historique d'Abomey, Bénin)*, Mémoire de master, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 144 p.

Sahgui, Emile Tanséka, (2016), *Étude des panégyriques claniques chez le peuple biali*, Mémoire de maîtrise en sciences du langage et de la communication, Université d'Abomey-Calavi, 70 p.

### ➤ Articles

Adande, Alexandre, (1990), « Tradition et développement au Bénin, in UNESCO, *Tradition et développement dans l'Afrique d'aujourd'hui*, Paris, pp. 23-43.

Agbaka, Opèoluwa Blandine, & Paquette, Jonathan, (2021), « Patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest entre défis de représentativité et de gestion : l'exemple du Mali et du Sénégal », *L'Ouest Saharien*, n° 15, pp 15-34.

Agbaka, Opèoluwa Blandine, (2024), « Les « Tchakaloké » ou l'art de soigner les fractures et entorses en pays Idaatcha au Bénin : un patrimoine immatériel entre savoir-faire et spiritualité », *Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale*, 9 (1), pp. 137–149. <https://doi.org/10.18192/clg-cgl.v9i1.7094>

BAE, Jung Sook. (2017), « Le rôle du patrimoine dans la construction identitaire et géopolitique de la Corée du Sud », *Ethnologies*, 39 (1), pp. 175–187.  
<https://doi.org/10.7202/1051058ar>

Bortolotto, Chiara, (2013), « L'Unesco comme arène de traduction. La fabrique globale du patrimoine immatériel », *Gradhiva* [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 01 décembre 2016,

consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/2708> ; DOI : 10.4000/gradhiva.2708

Guy, Thuillier, (2000), *L'histoire en 2050*, Institut de la Gestion Publique et du Développement économique, 308 p.

Jacquier, Claude, (2011), « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? » *Vie sociale* n° 2, pp. 33-48.

Joannette, Myriam et Mace, Jessica (dir.), (2019), *Les communautés patrimoniales*, Presse de l'Université du Québec.

Kassé, Maguèye, (2020), « Le maître de la parole. Vie et œuvre d'Amadou Hampâté Bâ », *Bérose -Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

Kibalabala, N'sele, (1986), « Le “griot” : le porteur de la parole en Afrique », *Jeu*, n° 39, pp. 63–66.

Ky-Zerbo, Alphonse, (2012), « Culture de la communauté, appartenance, individualisme et modernité. Point de vue africain », *L'Année canonique*, n° 54, pp. 81-93.

Lazar, Marc et Vogel, Jakob, (2017) « L'historien dans la Cité. Actualités d'une question classique. Introduction », in *Histoire@Politique* n° 31, *L'historien dans la Cité. Actualités d'une question classique*, [en ligne, <https://shs.cairn.info/revue-histoire-politique-2017-1-page-1?lang=fr>]

Mbaye, Saliou, (2004), « Sources de l'histoire africaine aux XIXe et XXe siècles » *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 162, livraison 2. pp. 483-496; doi : <https://doi.org/10.3406/bec.2004.463458>; [https://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_2004\\_num\\_162\\_2\\_463458](https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2004_num_162_2_463458)

Morsel, Joseph, (2016), « En guise d'avant-propos : les communautés ont quand même une histoire », *Questes* [En ligne], 32 | 2016, mis en ligne le 10 mai 2016, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questes/4324> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questes.4324>

Mosquin, A., Hamelin, D. & Cournoyer, C., (2003), « La pratique de l'histoire publique et la commémoration contemporaine : aperçu et enjeux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57(1), pp. 79–89. <https://doi.org/10.7202/008355ar>

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Comprendre la culture des communautés de pêcheurs : élément fondamental pour la gestion des pêches et la sécurité alimentaire*, Rome, 2003.

UNESCO, (1984), *La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine*, Paris, 226 p.

UNESCO, (2002), *Edition 2022 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*.

UNESCO, (2024), *Mémoire du monde : Trésors du patrimoine documentaire de l'Afrique*, Paris, 86 p.

## **Annexes**

### **Le guide d'entretien exploité pour les échanges avec Gabin Djimassè et Bachalou Nondichao**

1. Quel est votre nom à l'état civil ? En quelle année êtes-vous né ?
2. Depuis combien d'années investissez-vous dans la recherche sur l'histoire du Danxomè et la culture fon ?
3. Comment avez-vous commencé cette aventure ? Quel a été le déclic ?
4. Avez-vous des modèles en termes d'inculturation, qu'ils soient d'Abomey, du Bénin ou d'Afrique ? Si oui, qui sont-ils ?
5. Quels sont les travaux marquants auxquels vous avez participé en tant que personne-ressource ? Qui sont les auteurs/chercheurs de renom que vous avez informés dans le cadre d'études sur le Danxomè ou sur Abomey ?
6. L'UNESCO définit comme Trésor Humain Vivant, une personne qui possède à un haut niveau des connaissances et savoir-faire relevant du patrimoine immatériel d'un peuple. Sans fausse modestie, vous considéreriez-vous comme un Trésor Humain Vivant d'Abomey ?
7. Connaissez-vous des personnes qui méritent le statut de Trésor Humain Vivant à Abomey ? Si oui, merci de les mentionner, même celles qui ne sont plus de ce monde.
8. Selon vous, comment peut-on valoriser les Trésors Humains Vivants d'Abomey ?

**Trame du questionnaire d'enquête adressée aux personnes de différents profils ayant déjà sollicité Bachalou Nondichao et Gabin Djimassè dans le cadre de travaux dans le domaine des sciences sociales**

Bonjour ...

En vue de la rédaction d'un mémoire de master sur la valorisation des Trésors Humains Vivants d'Abomey, nous, Susuji Béhanzin, requérons respectueusement votre contribution. Ayant appris que vous connaissez Bachalou Nondichao, nous voudrions que vous nous consacriez quelques minutes pour répondre aux questions suivantes le concernant.

1. Dans quelques circonstances avez-vous fait la connaissance de Bachalou Nondichao ?

...

2. Pourriez-vous mentionner quelques-uns de vos travaux pour lesquels vous avez consulté Bachalou Nondichao comme personne-ressource ?

...

3. Bachalou Nondichao est connu pour être un informateur pour les recherches sur l'histoire du Danxomè et la culture fon. Comment le qualifieriez-vous ? Traditionniste ou garant de la tradition ? Historien communautaire ou local ? Maître de la parole ? Ou connaissez-vous un autre terme qui lui conviendrait ?

...

4. L'UNESCO désigne comme Trésor Humain Vivant, une personne qui détient à un haut niveau des connaissances et savoir-faire qui donnent du sens à des éléments du patrimoine immatériel d'un peuple. À ce titre, considéreriez-vous Bachalou Nondichao comme un Trésor Humain Vivant au sein du peuple fon ? Ou comme une personne-ressource lambda ?

...

5. Hormis Bachalou Nondichao, connaissez-vous d'autres personnes-ressources à Abomey à qui l'on peut conférer le statut de Trésor Humain Vivant ? Si oui, merci de les citer.

...

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à notre questionnaire !

Cette même trame a été utilisée pour l'entretien eue avec Gabin Djimassè, le nom de celui-ci remplaçant celui de Bachalou Nondichao.

## Table des matières

|                                                                                                        |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>In memoriam.....</b>                                                                                | <b>4</b>  |
| <b>Dédicace.....</b>                                                                                   | <b>5</b>  |
| <b>Remerciements.....</b>                                                                              | <b>6</b>  |
| <b>Définition des sigles et acronymes.....</b>                                                         | <b>7</b>  |
| <b>Résumé .....</b>                                                                                    | <b>8</b>  |
| <b>Introduction .....</b>                                                                              | <b>9</b>  |
| <b>Chapitre I : Cadre théorique, institutionnel et méthodologique de l'étude .....</b>                 | <b>11</b> |
| <b>1.1. Cadre théorique .....</b>                                                                      | <b>12</b> |
| 1.1.1. Justification du choix du sujet.....                                                            | 12        |
| 1.1.2. Clarification des concepts-clés.....                                                            | 14        |
| 1.1.3. État de la question et revue de la littérature .....                                            | 19        |
| 1.1.4. Problématique du sujet .....                                                                    | 24        |
| 1.1.5. Hypothèses de recherche.....                                                                    | 26        |
| 1.1.6. Objectifs de recherche et résultats attendus .....                                              | 27        |
| <b>1.2. Cadre institutionnel de l'étude .....</b>                                                      | <b>29</b> |
| 1.2.1. Cadre physique de la Maison du tourisme d'Abomey et région .....                                | 29        |
| 1.2.2. Missions de la Maison du Tourisme d'Abomey et Région .....                                      | 31        |
| 1.2.3. Historique et activités de l'institution .....                                                  | 31        |
| 1.2.4. Organigramme de la Maison du Tourisme d'Abomey et Région .....                                  | 33        |
| 1.2.5. Pertinence du sujet choisi par rapport au stage .....                                           | 33        |
| <b>1.3. Approche méthodologique.....</b>                                                               | <b>34</b> |
| 1.3.1. Population cible et échantillonnage .....                                                       | 35        |
| 1.3.2. Techniques et instruments d'étude .....                                                         | 38        |
| <b>Chapitre II : Traitement et analyse des informations recueillies .....</b>                          | <b>40</b> |
| <b>2.1. Traitement des informations recueillies .....</b>                                              | <b>41</b> |
| 2.1.1. Traitement des informations collectées lors des entretiens avec Gabin Djimassè .....            | 42        |
| 2.1.2. Traitement des informations collectées lors des entretiens avec Bachalou Nondichao.....         | 47        |
| 2.1.3. Traitement des informations recueillies à travers le questionnaire adressé aux chercheurs ..... | 51        |
| <b>2.2. Analyse et interprétation des résultats .....</b>                                              | <b>52</b> |

|                                                                                                                                                                                               |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>2.3. Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs, et vérification des hypothèses de recherche.</i> .....                                                          | 55 |
| <b>Chapitre III : Projet d'organisation, d'enregistrement et de transcription de conférences-débats publics pour la valorisation des Trésors Humains Vivants de la commune d'Abomey</b> ..... | 57 |
| <i>3.1. Contexte et justification</i> .....                                                                                                                                                   | 58 |
| <i>3.2. Description du projet : objectifs, résultats attendus, phases et durée</i> .....                                                                                                      | 60 |
| 3.2.1. Objectifs .....                                                                                                                                                                        | 60 |
| 3.2.2. Résultats attendus.....                                                                                                                                                                | 61 |
| 3.2.3. Phases .....                                                                                                                                                                           | 61 |
| 3.2.4. Durée.....                                                                                                                                                                             | 62 |
| <i>3.3. Acteurs et bénéficiaires finaux</i> .....                                                                                                                                             | 62 |
| 3.3.1. Acteurs.....                                                                                                                                                                           | 62 |
| 3.3.2. Bénéficiaires finaux .....                                                                                                                                                             | 63 |
| <i>3.4. Stratégie de mise en œuvre du projet</i> .....                                                                                                                                        | 63 |
| 3.4.1. Equipe d'exécution du projet .....                                                                                                                                                     | 63 |
| 3.4.2. Planification de la mise en œuvre.....                                                                                                                                                 | 64 |
| <i>3.5. Budget prévisionnel</i> .....                                                                                                                                                         | 66 |
| <i>3.6. Plan de financement prévisionnel</i> .....                                                                                                                                            | 69 |
| <i>3.7. Impact du projet</i> .....                                                                                                                                                            | 70 |
| <b>Conclusion</b> .....                                                                                                                                                                       | 71 |
| <b>Bibliographie</b> .....                                                                                                                                                                    | 73 |
| <b>Annexes</b> .....                                                                                                                                                                          | 76 |